

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5114

100^e année
26 février 2022
Prix : 1,80 €
7jours.fr



Richard
Levionnois

président de la chambre
des notaires d'Ille-et-Vilaine

**OSCARS
D'ILLE-ET-VILAINE**
Retour sur la 36^e édition

**ENTREPRISES
BRETILLIENNES**
Qui recrute ?

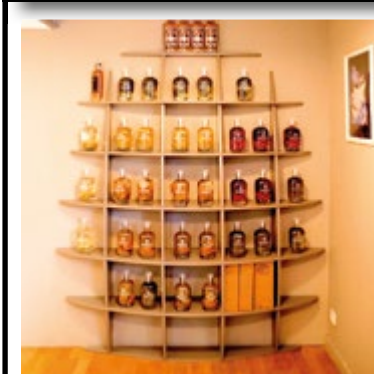
**GALERIE
D'ART À RENNES**
Ouverture de Drama

LE **RÔLE CENTRAL**
ET DISCRET
DES **NOTAIRES**

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS



Vins naturels et biodynamiques · Spiritueux · Épicerie fine



02 99 33 78 01
contact@mace-froge.com
www.mace-froge.com



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
7 rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné

• PLOMBERIE • DÉPANNAGE
• CHAUFFAGE • NEUF
• ENTRETIEN • RÉNOVATION

19 rue de la Monnaie 35000 Rennes

02 90 09 35 72

Du mardi au vendredi de 10h30 à 20h
et le samedi de 9h à 20h

@les_canonniers_rennes



Affaire négociée par le Groupe Giboire

02 23 42 43 44 ■ giboire.com



Armor Electric System

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE · VMC · ÉCLAIRAGE

15 Rue de Bray - Ad Park BOI
35510 CESSON SÉVIGNÉ
Tél. 02 99 23 59 55
Mobile : 06 14 46 89 99
direction@armorelectricsystem.fr

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS



Roazhon Cuisines
Professionnelles 35

Matériel de Grande cuisine · Équipement frigorifique
Contrat d'entretien · Locatio · Climatisation
Laverie · Buanderie · Inox

www.roazhoncuisinespro35.com
Tél. 02 99 22 02 22

SOMMAIRE

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5114

ÉDITÉ PAR « 7 Jours »

SAS au capital de 54 000 €

SIÈGE SOCIAL :

1 rue la Chalotais, 35000 RENNES

TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr

E-MAILS : contact@7jours.fr

redaction@7jours.fr

ADRESSE POSTALE : BP 8033

35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Nadine RAFFIN

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

RÉDACTION :

Karine BARBÉ

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Marina TOUDIC

RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :

Nadine RAFFIN

COMMERCIAL PUBLICITÉ :

William CONNAN (07 63 16 62 76)

ANNONCES LÉGALES &

ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €

ABONNEMENT 1 AN : 55 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- Cérémonie des Oscars d'Ille-et-Vilaine
- Brèves/Carnet

Économie p/10

- Brèves
- Travaux publics : pour un réseau routier breton frugal
- Immobilier
- Retour à l'emploi: parcours de réfugiés
- Bâtiment
- Tendance emploi Bretagne

Focus p/22

- Richard Levionnois, président de la chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine

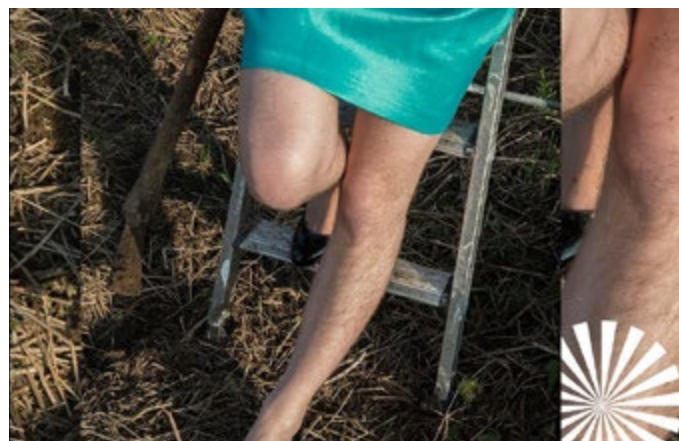
Expetise p/28

- Quid des factures impayées de moins de 5000€

Art de vivre p/30

- Le Café-Cantine Les Voisines à Rennes
- Golf
- Drama : nouvelle galerie d'art
- André Devambez exposé au Musée des Beaux Arts de Rennes

Annonces légales p/38



Les Oscars d'Ille-et-Vilaine La cérémonie s'est déroulée « en vrai » à Saint-Grégoire

Par Karine Barbé

Les Oscars d'Ille-et-Vilaine célèbrent les plus grands talents de l'économie bretonne. Devant un parterre de 500 chefs d'entreprise, d'élus locaux et de partenaires du monde économique, 4 entreprises ont reçu la prestigieuse statuette. Le public a également décerné son prix coup de cœur. Retour sur les moments forts de la soirée qui s'est déroulée le 22 février dernier au Emc2 à Saint-Grégoire.



Après une cérémonie 2021 sans public, les Oscars d'Ille-et-Vilaine retrouvent son vernis et l'énergie d'une salle comble. Une soirée animée par le journaliste Vincent Simonneaux de TVR*. Et c'est le président de l'association des Oscars, Jean-Yves Carillet, qui a ouvert cette 36e édition des Oscars, promettant « de belles découvertes, signe d'un tissu économique en perpétuel renouvellement. » Bref retour aussi sur la situation économique « paradoxale » de la période « 2021 a été une année extrêmement bonne parce que nous avons bénéficié de mécanismes protecteurs mis en place par l'État. Mais en 2022, nous allons connaître une bascule. L'État a injecté beaucoup de liquidité et cette année des mécanismes correcteurs vont commencer à se mettre en place comme la hausse des prix et la hausse des taux. Nous allons également vivre une autre bascule, plus structurelle celle là, avec le passage à une économie de décarbonation. Nous ne sommes plus dans le discours, mais dans le passage à l'action. On sent bien que tout le monde doit se mettre en mouvement dans cette voie-là. » Un discours d'introduction résolument optimiste pour cette année 2022 « On va sentir cette bascule, mais on l'aborde en pleine forme » a souligné Jean-Yves Carillet, énumérant 4 raisons d'être confiant : un département extrêmement attractif qui attire chaque année 10 000 nouveaux habitants; un tissu économique multisectoriel, un vivier de 90000 étudiants et alternants; la présence de 330 startups s'épanouissant dans un écosystème très accueillant.

Prix innovation technologique

Statuette remise par Olivier Auffray,
président du Crédit Agricole Ille-et-Vilaine

HTL Biotechnology

« Une des plus grandes usines du monde »

La société créée en 1991 et basée à Javené près de Fougères produit de l'acide hyaluronique de grade pharmaceutique. Ces biopolymères sont utilisés en médecine esthétique, en chirurgie articulaire, ou encore en ophtalmologie. L'entreprise est leader mondial dans ce secteur et elle vient d'investir 50 millions d'euros dans une nouvelle unité de production lui permettant de multiplier par 2,3 ses capacités de production. Il s'agit d'une des plus grandes usines du monde dans la production d'acide hyaluronique destinée à l'injectable. « Cela en fait un acteur majeur dans le secteur des produits destinés à la santé et au bien-être des gens » a souligné Anthony Brésin, directeur recherche et développement de HTL venu chercher le prix avec Yvon Bastard, président-directeur général. L'entreprise travaille également sur une nouvelle génération de produits qui d'ici 25, 30 ans pourraient servir à générer des organes complets « On est au centre de l'innovation sur les produits courants et aussi sur la nouvelle génération ». 70 recrutements sont prévus.

L'entreprise développe également un incubateur en interne pour investir dans les startups et les laboratoires universitaires. « Il s'agit de capter de l'innovation, des nouvelles technologies, qui pourraient nous servir à développer des produits commerciaux. C'est un investissement sur l'avenir. »

Ils ont également reçu ce prix : Secure IC (2017) Cailabs (2019), Delta Dore (2021)...

Prix de l'Innovation sociale

Statuette remise par Jean-Luc Chenut,
président du département d'Ille-et-Vilaine

Champignon LOU Légumes

« 25 nationalités dans l'entreprise »

À Poilley, près de Fougères, l'entreprise produit des champignons frais depuis 2015. L'entreprise familiale œuvre à relocaliser la culture du champignon en France. Un défi alors que le savoir-faire dans l'hexagone a quasiment disparu. Aujourd'hui, 4 sites de production sont en activité. Les Co-fondateurs de Lou légumes, Fabrice Chapuzet, Emmanuelle Roze-Chapuzet et Benoît Roze sont venus ensemble sur scène pour recevoir ce prix de l'innovation sociale. Il faut dire que la dimension sociale est extrêmement importante pour l'entreprise qui accueille des collaborateurs venus du monde entier. Pas moins de 25 nationalités sont représentées « Notre secret, c'est la bienveillance », explique Emmanuelle Roze-Chapuzet. « Nous n'avons aucun a priori sur les gens qu'on intègre puisqu'on les forme nous-même sur un métier qui a disparu en France. » Dans cette entreprise familiale, les recrutements se font beaucoup par cooptation et il n'est pas rare que plusieurs membres d'une famille travaillent au sein de l'entreprise. « Nos salariés sont nos meilleurs ambassadeurs. Ces sont eux qui, quelque part, recrutent pour nous, qui parlent d'un métier qu'on ne connaît pas. » Les salariés sont également accompagnés au sein de l'entreprise par



une assistante logements et services qui peut les aider dans leurs démarches administratives. En 2022, l'entreprise devrait atteindre un CA de 45 millions d'euros et 500 salariés.

Ils ont également reçu ce prix : Famileo (2020), Terra Libra (2021)...

Prix croissance domestique et internationale

Statuette remise par Eric Challan Belval,
président du Medef35

Soreal Ilou

« Nous n'avons pas cessé d'écouter et d'entendre ce qui était attendu sur les marchés »

Installée depuis 1997 à Brie, l'entreprise produit des sauces pour des industriels, des chaînes de restaurants et aussi sous sa propre marque Soreal Ilou. 700 recettes sont fabriquées dans son usine de 10 000 mètres carrés d'une capacité de production de 16 000 tonnes. L'entreprise connaît une croissance annuelle de 8% et réalise 25 % de son chiffre d'affaires en exportant dans une trentaine de pays. Pour recevoir son prix Benoit Fretin, président du groupe Ydeo et nouveau patron de Soréal est venu sur scène avec Gilles Bocabeille fondateur et dirigeant de Soreal pendant 30 ans « *J'ai fait l'acquisition de la société Soreal au mois de décembre 2021. J'ai donc demandé à Gilles de venir avec moi car je n'avais aucune légitimité à recevoir ce prix. C'est lui qui a fait un excellent travail depuis 30 ans !* ». « *Ce que nous avons imaginé au départ n'est pas ce que nous avons fait.* » explique Gilles Bocabeille « *nous n'avons pas cessé d'écouter et d'entendre ce qui était attendu sur les marchés et progressivement est venue l'idée qu'il fallait apporter à la consommation de masse carnée un aliment qui sublime l'acte de consommation quotidienne, et ça s'appelle une sauce...* ». L'entreprise affiche un chiffre d'affaire de 31 millions d'euros en 2021.

Ils ont également reçu ce prix : Klaxoon (2021), Traiteur de Paris (2019), Breizh Café (2020)...



Gilles Bocabeille et Benoit Fretin en duo pour recevoir le Prix croissance domestique et internationale



Matthieu Lahaye reçoit le prix de la transition écologique

Prix transition écologique

Statuette remise par Carole Pautrel-Glez,
présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne

Lahaye Global Logistics

« Cela fait des années que nous travaillons sur des solutions de transports alternatifs »

Acteur incontournable du transport dans le Grand Ouest, l'entreprise Lahaye Global Logistics est engagée dans une démarche eco-responsable depuis de nombreuses années. Dès 2011, elle investit dans le transport multimodal en combinant rail et route. C'est Matthieu Lahaye qui est venu récupérer le prix « *Cela fait des années que nous travaillons sur des solutions de transports alternatifs. Il y a plus de 10 ans, on a créé une filiale dédiée aux transports multi modal rail/route. Depuis, on a fait environ 80 000 camions sur le train. Cela représente 53 millions de kilomètres non routiers. Pour donner encore quelques chiffres cela représente quelque 16 millions de litres de gasoil économisés et 50 000 tonnes de CO2 non rejetés dans l'air.* » L'entreprise, qui a déjà 35 véhicules fonctionnant au gaz, prévoit de passer l'ensemble de sa flotte en critère 1 à horizon 2030, c'est-à-dire des camions qui fonctionneront soit au gaz ou en hybride, voire pour certains en électrique ou à l'hydrogène. Des formations en écoconduite sont également dispensées aux salariés. L'entreprise a été labellisée par l'Ademe « *objectif CO2* ». Ce label valorise les entreprises de transport les plus performantes au niveau environnemental. Lahaye Global Logistique réalise 210 millions d'euros de CA en 2021.

Carole Pautrel-Glez confirme le rebond de l'économie

« Les chiffres en Bretagne sont très bons et les chiffres d'affaires des entreprises progressent de 11% en 2021 par rapport à 2020 et de 5% si l'on compare avec 2019. Nous sommes au deuxième rang des résultats en France. » Un bémol cependant, la présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne confirme les difficultés de recrutement des entreprises bretonnes.



Alexandre Matthey-Doret, co-fondateur de Wallack.

Prix du public

Récompense remise par Anne-Marie Quémener, commissaire générale du Space et Gwenaëlle Quenaon-Hervé, présidente du Poool

Moment culminant de la soirée, le prix du public est toujours très attendu. Trois jeunes entreprises sélectionnées viennent ainsi pitcher 3 minutes pour défendre leur projet. Le public vote ensuite grâce à l'application Klaxoon. Gagner ce prix est un véritable accélérateur pour le gagnant qui bénéficie alors d'une grande visibilité. Cette année étaient en lice : Maison Felger et ses chaussures fabriquées sur mesure - fondateurs Maria et Cyril Karunagaran ; Jubiliz et sa solution pour bien préparer sa retraite - fondateur Aymeric de Trogoff et enfin Wallack co-fondé par Alexandre Matthey-Doret qui propose des solutions de cybersécurité aux PME et ETI.

And the winner is ... Wallack !

« J'ai fondé Wallack avec Julien Yvenat. Nous avons fait la même école d'ingénieur. Avec Wallack, nous aidons les PME à mettre de la cybersécurité dans leurs entreprises en toute simplicité. Nous sommes présents tout au long du chemin, de la planification au conseil des équipes jusqu'à la mise en place, le déploiement de la sécurité d'un point de vue technique. J'espère que ce prix nous apportera de la visibilité. La grosse difficulté pour nous aujourd'hui c'est de nous faire connaître auprès des acteurs du territoire que l'on veut servir. On espère qu'avec ce type d'évènement, un maximum d'entreprises, de PME nous identifie comme pouvant leur rendre ce service. », Alexandre Matthey-Doret, co-fondateur de Wallack.

*La retransmission de la cérémonie est disponible en replay sur TVR

Comment sont attribuées les prestigieuses statuettes ?

Le processus commence au mois de mai juin où les membres du jury identifient des entreprises susceptibles d'être nominées aux oscars et viennent les présenter. Puis le jury délibère en fin d'année pour déterminer les lauréats. Cette année, 70 dossiers ont été soumis au jury. La sélection n'est pas toujours facile car comme le souligne François Lambert - commissaire général des Oscars d'Ille-et-Vilaine- « *choisir c'est renoncer* ».

« On ne postule pas aux Oscars, ce sont les Oscars qui viennent à vous »

Composition du jury :

14 membres

Académie des Oscars

Eric Challan Belval, président de l'Académie des Oscars

BPI France

Basile Longin, délégué innovation

Anne cornet, déléguée régionale

Bretagne Commerce International

Olga Louet, chargée de Projets Caisse régionale du Crédit agricole

Guillaume Dufour, directeur du Centre d'Affaires Corporate

Jean-Luc Gangneux, directeur du centre d'affaires PME

CESER

Martial Wesly, membre du CESER Bretagne

Département Ille-et-Vilaine

Sophie Merle, Directrice Eco-développement

IGR Université Rennes 1

Laurent Bironneau, directeur général IGR-IAE Rennes

KPMG

Thierry Foucaud, directeur de mission

Fabienne Guérandel, comité d'organisation des Oscars d'Ille-et-Vilaine

François Lambert, commissaire général des Oscars d'Ille-et-Vilaine

Ordre des experts-comptables de Bretagne

Rodolphe viel, vice-président de l'Ordre des Experts-comptables pour l'Ille-et-Vilaine

Triskem International

Michaela Langer, présidente jury des Oscars d'Ille-et-Vilaine

OSCARS
d'Ille-et-Vilaine
2022

36^E
CÉRÉMONIE

1 La Fondation Grand Ouest a mobilisé 739 998 euros en 2021 pour financer 206 projets

La fondation de la Banque Populaire Grand Ouest soutient chaque année des initiatives citoyennes dans leurs actions de solidarité, environnementales, culturelles et de sauvegarde du patrimoine. 132 associations ont été ainsi accompagnées en 2021 dans le cadre de « *Territoire Solidaire* » pour un total de 261 535 €. La Fondation lance également chaque année 3 appels à projets pour soutenir les innovations dans le domaine de la Culture (janvier / février), de la recherche scientifique (avril / mai) et du maritime (septembre / octobre). En 2021, 46 projets ont été lauréats. L'organisation développe par ailleurs deux outils au service de la solidarité sur le territoire : Solidarité Grand Ouest, un dispositif qui permet de multiplier par 3 le don initial, et le « *Podcast Solidaire* » qui va être généralisé en 2022 pour mettre en avant des initiatives de chaque appel à projets.



2 8 millions d'euros investis dans L'Espace Scientifique du Lycée du Rheu

Ce lycée, spécialisé dans les enseignements professionnels agricoles, compte quelque 1000 élèves de la Seconde à la licence pro. Il ne disposait pas d'un outil adapté pour dispenser les apprentissages scientifiques dans des conditions optimales, depuis quelques mois c'est chose faite. La Région, a investi près de 8 millions d'euros, avec la construction d'un bâtiment de 2 300 m2 comprenant 10 salles de cours, TP et labo, 2 salles de préparation et un pôle dédié aux biotechnologies, sur deux niveaux. Un bâtiment conçu par le cabinet lorientais DDL architectes.



3 Le ministre Olivier Dussopt en visite en Ile-et-Vilaine

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics a débuté son déplacement à Québriac, dans l'entreprise Roty, spécialisée dans la plasturgie et la transformation des plastiques. Elle a bénéficié de 320 000 euros d'aides en crédit, dans le cadre du volet « *économie circulaire* » du plan France Relance.

Il a ensuite visité l'ancien rectorat de Rennes, qui accueillera prochainement les Directions départementale et régionale, de la jeunesse et des sports. En préfecture de région, le ministre a échangé avec les représentants du bâtiment et des élus, au sujet de la rénovation énergétique des bâtiments de l'État, un des enjeux forts également du plan France Relance. Puis il a rencontré la maire de Rennes Nathalie Appéré.



Diplomatie : Menna Rawlings, ambassadrice du Royaume-Uni en France, était à Rennes le 21 février

Au Conseil régional de Bretagne, elle a rencontré le président Chesnais Girard pour échanger sur « *le travail en étroite collaboration avec la Région Bretagne, en matière de culture, d'éducation, de lutte contre le changement climatique et de commerce dans les années à venir.* » Le président de Région a évoqué « *les dossiers des ports de la Manche, la mobilité des jeunes et les coopérations avec l'Écosse et le Pays de Galles* ».

Menna Rawlings s'est rendu à Rennes School of Business, accueillie par le président François Chatel, et a rencontré des membres du TransManche Development Group et son président Brian Murphy. L'Ambassadrice a également assisté à l'Opéra de Rennes, à une répétition de l'Orchestre National de Bretagne, qui travaille en partenariat qui travaille avec l'orchestre Orchestre national gallois de la BBC.

©Richard Volante



Archipel Habitat Cécile Bêlard du Plantys sur le départ

Cécile Bêlard du Plantys est depuis 2012 la directrice générale d'Archipel Habitat, l'office public de l'habitat de Rennes Métropole. Elle vient d'être nommée directrice générale de Paris Habitat, et prendra ses fonctions le 17 mai prochain.

Native de La Rochelle, Cécile Bêlard du Plantys est diplômée de Science Po Bordeaux et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Master d'urbanisme). Elle a travaillé sur un livre blanc de l'Habitat en Aquitaine, passé par l'OPAC du Val-de-Marne, avant de devenir directrice de l'association régionale des HLM à Rouen entre 1998 et 2005. Elle arrive en 2005 à Rennes, passe deux ans chez Aiguillon comme directrice clientèle et territoire, et entre en 2008 chez Archipel Habitat comme DGA, directrice générale adjointe, avant de devenir DG en 2012.

Paris Habitat (2 800 collaborateurs) est présent dans 54 communes, à Paris et sa métropole, loge près de 285 000 habitants et gère un patrimoine de plus de 125 400 logements. C'est le premier bailleur public de la ville de Paris, logeant 1 parisien sur 9.

4



©DR

1



10 entreprises bretonnes «(Re)localisent »

10, c'est le nombre actualisé d'entreprises en Ille-et-Vilaine accompagnées par le Plan de Relance, au titre de la « (Re)localisation » dans les secteurs critiques : **le laboratoire Goemar** (Saint-Malo), **Pharmaouest Industries** (Minaic-Morvan), **Idemia** (Vitré), **Thales** (Cesson-Sévigné), **Secure-iC** (Cesson-Sévigné), **la Fondation b-com** (Cesson-Sévigné), **Lacroix Sofrel** (Vern-sur-Seiche), **Itinovem** (Rennes), **Nowak** (Pancé) et **NG Biotech** (Guipry Messac).

En France au total, 477 projets sont soutenus par cet appel à projets (Re)localisation, dont 311 portés par des PME. Cela représente 3,2 milliards d'euros d'investissements, soutenus à hauteur de 846,5 millions d'euros par l'État.

La BPGO soutient la croissance bleue

Seventure Partners lance le 1er fonds européen dédié à la croissance bleue : Blue Forward FundTM. Un premier closing est annoncé avec une ambition de 130 millions d'euros. La BPGO et l'ensemble des Banques Populaires du réseau, soutiennent le fonds de capital-innovation et s'engagent à hauteur de plus de 30 millions d'euros en tant qu'investisseurs et partenaires stratégiques. Blue Forward FundTM veut soutenir les innovations permettant une exploitation durable des ressources et des organismes marins. Il investira dans les domaines qui ont le plus d'impact : l'hydrogène bleu, les énergies renouvelables marines, les produits bio-sourcés et bio-manufacturés, tels que le bio-plastique, l'économie circulaire bleue, l'aquaculture durable, la préservation des océans et la digitalisation de la filière. Le fond ciblera une vingtaine de sociétés innovantes depuis la création de l'entreprise jusqu'au financement de capital développement.



2



3

Timac Agro veut « transformer l'agriculture du Kenya »

La société experte dans la nutrition végétale, filiale historique du groupe malouin Roullier, veut participer à la modernisation de l'agriculture kenyane. L'ambition affichée est de permettre aux producteurs locaux d'augmenter les rendements et la qualité des cultures destinées à nourrir la population, mais aussi d'améliorer leur compétitivité à l'export. Pour se faire, Timac Agro s'appuie sur le Groupe CFAO (Corporation For Africa & Overseas). Ce spécialiste de l'Afrique et partenaire de grandes marques mondiales intervient sur l'importation, le commerce de gros et de détail, la logistique et la production. Les deux entités s'associent dans une Joint-Venture nommée Timac Agro Kenya. Elle se fera via l'acquisition par Timac Agro de 51% de CFAO Agri Kenya, producteur et distributeur de fertilisants. « À terme, nous avons pour volonté de fournir ensemble aux agriculteurs de l'Afrique de l'Est une offre complète, produite localement, qui couvre la nutrition, l'eau et l'énergie », indique Karina Kuzmak, directrice générale Monde Timac Agro.

Sweetch Energy : une première centrale osmotique dès 2023

Dans les énergies renouvelables, il en est une encore méconnue : l'énergie osmotique. Elle est générée par la différence de salinité de l'eau douce des rivières et de l'eau salée de la mer lorsqu'elles se rencontrent. L'entreprise rennaise Sweetch Energy est spécialiste de la question. Elle a développé une technologie INOD® qui intègre les avancées les plus récentes dans le domaine des nanotechnologies et des éco-matériaux pour que le phénomène « d'osmose » produise un échange d'ions considérablement accéléré. En 2023, elle lancera avec le CNR (Compagnie Nationale du Rhône), le 1er site pilote de production à grande échelle d'électricité osmotique, dans le delta du Rhône. Ce partenariat va booster le développement d'une filière industrielle française de production d'électricité osmotique. À l'horizon 2030, c'est plus de 4 millions de MWh qui pourraient être produits à un prix compétitif chaque année sur le delta du Rhône grâce à l'énergie osmotique, soit deux fois la consommation annuelle des habitants de la ville de Marseille.

4



5

Le groupe Interaction prend possession de son nouveau siège à Rennes

Spécialiste de l'intérim, du recrutement et de la formation, le Groupe Interaction a investi son nouvel immeuble de bureau de 3 100 m², sur 4 étages, situé au 233 rue de Châteaugiron à Rennes. Le nouveau siège accueille les quelque 100 collaborateurs (capacité de 300 personnes) et abritera plusieurs marques du Groupe. On y retrouve l'ensemble des fonctions supports du Groupe ainsi que des cabinets de recrutements et filiales spécialisées du Groupe. Une nouvelle étape dans le développement du Groupe Interaction qui fête cette année ses 30 ans. Sur ce bâti le promoteur est Pierre Promotion, le cabinet d'architectes Boissière & Gaulay.

TCS s'installe sur un nouveau site de l'Ecopôle Sud Est de Rennes

TCS, filiale du groupe Sterne, est spécialisée dans le transport de fret inter-urbain, tri et affranchissement de courrier, numérisation et destruction de document. L'entreprise transfère son activité rue des Veyettes, à quelques encablures de leurs locaux actuels rue de Bray, pour une surface d'exploitation plus confortable. Ils prennent à bail un bâtiment d'activités de 5 291 m², comprenant 4 477 m² de stockage et 814 m² de bureaux. Il dispose par ailleurs d'un foncier d'environ 14 000 m². Après quelques travaux pour adapter le bâtiment à leur activité, l'installation prévue en juillet. Une transaction signée Tourny Meyer, conseil des 2 parties : propriétaire et locataire.

6



Pacte environnemental Pour un réseau routier breton frugal

Recycler les enrobés bitumeux, utiliser moins d'énergie pour l'entretien des routes, permettre l'expérimentation technique des entreprises des Travaux Publics... les services de l'État (DREAL et DIR Ouest) ont signé un pacte d'engagement vertueux avec les professionnels (F RTP et Routes de France), pour accélérer la transition écologique sur les routes nationales bretonnes.

Dans la commande publique, au-delà des critères de prix, de délai de réalisation d'un chantier routier, s'ajoutent depuis quelques années des clauses environnementales.

« Ces clauses sont de plus en plus considérées par les donneurs d'ordres », indique Frédéric Lechelon, directeur de la DIR Ouest. « Proposer un taux de recyclage peut être déterminant dans l'octroi d'un marché. La route

est essentielle dans nos vies, elle doit être le vecteur d'engagements environnementaux, et nous travaillons à ce que l'ensemble des impacts diminue. »

Le droit à l'innovation

« Les agrégats, issus de la partie superficielle d'une route, les 15cm supérieurs d'une chaussée, doivent ainsi être de plus en plus recyclés, réemployés, valorisés » reprend Thierry Meyer, président du syndicat de spécialité Routes de France Bretagne.



François Coville, Président de la F RTP Bretagne, Thierry Meyer, Président du syndicat de spécialité Routes de France Bretagne, Éric Fisse, Directeur de la DREAL Bretagne, et Frédéric Lechelon, Directeur de la DIR Ouest.

Autre axe d'amélioration, abaisser la température des enrobés de bitume. « Des évolutions technologiques, qui ne doivent pas pour autant détériorer la qualité d'une route », rappelle Frédéric Lechelon.

« Il y a dans ce pacte un volet important : le droit d'expérimenter des techniques innovantes, » souligne François Coville, président de la FRTB Bretagne.

En effet, ces marchés publics sont ouverts aux variantes, permettant aux entreprises de proposer un mode de traitement, de recyclage, innovant.

Un surcoût ?

« Pour 70% des marchés, il n'y a pas de surcoût à penser au traitement ou au réemploi des matériaux », reprend Thierry Meyer. « Moins chauffer un bitumeux coûte moins cher en énergie par exemple. Le sujet n'est pas économique, mais technique. »

« Ce ne seront pas des marchés plus onéreux, en effet, d'autant que l'on peut aussi prendre en compte l'augmentation des matières premières, des matériaux, des énergies... le recyclage peut-être moins cher », insiste Frédéric Lechelon.

Routes nationales

« Cette signature en Bretagne est la première déclinaison d'un pacte d'engagement national », précise Éric Fisse, directeur de la DREAL Bretagne. « Cela doit inciter les entreprises à trouver les réponses techniques pertinentes à nos exigences. » La préservation des ressources passe par des orientations communes, entre les donneurs d'ordre - dans ce cas les services de l'État concernant donc les routes nationales - et les entreprises de Travaux publics.

« Ces engagements de l'État doivent être un exemple et inviter les collectivités telles que les communes à embrayer le pas. Car nos entreprises travaillent beaucoup pour les communes, 60% des routes sont communales », indique François Coville.

Les TP au cœur de la transition

« Ce pacte d'engagement concerne les routes, rues, voiries, mais les Travaux Publics ce sont aussi bien d'autres réseaux : l'eau, l'assainissement, l'énergie, la fibre... » précise François Coville. « Nous construisons les infrastructures, nous sommes au centre de ces questions de développement durable. Les entreprises des TP sont les premières à repenser leurs pratiques, à s'engager, elles sont prêtes à relever ce défi. »

Du 1^{er} au 31 mars

LE MOIS DE L'UTILITAIRE

TOWNSTAR PRIMASTAR INTERSTAR

3 mois de loyer offerts⁽¹⁾ | Entretien inclus⁽²⁾ | 5 ans de garantie*

(1) 3 loyers offerts (après paiement 1^{er} loyer majoré), pour toute souscription d'un crédit-bail sur 48 ou 60 mois, 75 000 km, sur gamme NISSAN fourgon Townstar, Primastar, Interstar neufs, sous réserve d'acceptation par Diac, 702 002 221 RCS Bobigny. N° ORIAS : 07 004 966 (www.orias.fr). (2) Entretien (hors pneumatiques) et assistance au véhicule et aux personnes selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau. Assistance souscrite par DIAC auprès d'AXA ASSISTANCE FRANCE ASSURANCES, SA au capital de 24 099 560,20 €, régie par le Code des assurances, immatriculée au RCS Nanterre N° 451 392 724 - 6, rue André Gide - 92320 Châtillon, soumise au contrôle de l'ACPR - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocole), valable du 01/03/2022 au 31/03/2022, dans la limite des stocks disponibles, dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. *Garantie constructeur 5 ans limitée à 160 000 km - Détails : Cf. Conditions générales. Modèles présentés : Versions spécifiques. NISSAN WEST EUROPE : nissan.fr.

CONTACTEZ-MOI :
MARINE PAULY
06.33.70.46.00
m.pauly@espace-nissan.fr
www.espace-nissan.fr

ST-GRÉGOIRE
ZA La Route du Meuble
35760, Saint-Grégoire
02 99 83 59 59

CESSON-SÉVIGNÉ
10 Av, des Peupliers
35510, Cesson-Sévigné
02 99 83 51 00

ST-MALO
30 Av, du Commerce
35430, Saint-Jouan
02 23 52 06 06

LAVAL
6 Av, de Mayenne
53000, Laval
02 43 67 92 92

Bati-Armor & Secib Immobilier lauréats pour l'aménagement des friches, boulevard Voltaire à Rennes

Le promoteur Bati-Armor, associé à Secib Immobilier, les cabinets d'architecte Dream (Paris) et Atelier Confluence (Rennes) sont les lauréats du projet d'aménagement ambitieux dans le quartier Cleunay Mabilais de Rennes (ZAC Claude Bernard / Alexandre Duval). Un site de friches dont des bâtiments municipaux (ex-Magasins généraux) et l'ancien local de Scarabée Biocoop. Le projet porté par Territoires Publics s'étend vers les bords de Vilaine à proximité, et l'accès à la future station de métro Mabilais, la ZAC ayant fait l'objet d'une extension d'environ 1 hectare. Nouveaux logements (47 dont 15 BRS), nouvelles activités artisanales (sur 1000 m²), espace public arboré, et prolongation du mur habité, cet aménagement doit assurer le renouvellement urbain de cet ancien îlot industriel, avec mixité sociale et mixité de fonctions. Début des travaux mi 2023.



Deux nominations pour la filiale Entreprise de Cap Transactions, sur le marché de l'immobilier professionnel

Dans la continuité de sa stratégie de développement, le Groupe Cap Transactions a nommé deux responsables associés à la tête de sa filiale entreprise :

Romain Landois est nommé responsable du pôle tertiaire.

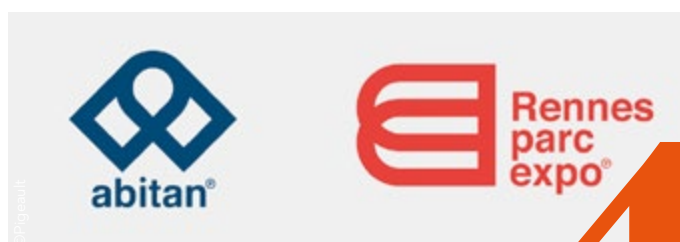
Il a précédemment occupé des fonctions commerciales, auprès d'une clientèle professionnelle, dans un grand groupe automobile avant d'intégrer Cap Transactions il y a sept ans.

Jonathan Lelièvre est nommé responsable du pôle locaux d'activités. Il occupait précédemment des fonctions de conseiller en immobilier professionnel au sein d'un cabinet rennais. Fort d'une expertise de 12 ans sur la métropole, il a rejoint le Groupe Cap Transactions en 2018. En 2021, la filiale entreprise du Groupe Cap Transactions réalise 3,2 millions d'euros de chiffre d'affaires et a pour objectif de représenter 10 % du marché rennais en actifs de bureaux dès 2022.

Maisons Création déménage son siège social sur Cesson-Sévigné.

Constructeur de maisons individuelles depuis plus de 20 ans, Maisons Création, filiale du Groupe Launay, s'installe sur « Les Hauts de Sévigné » à Cesson aux portes de Rennes. Après l'ouverture d'une agence sur la côte d'Émeraude à Saint-Malo en 2020, le lancement de sa nouvelle marque Maisons Extensions début 2021, une nouvelle agence à Vannes ouverte en 2021, Maisons Création annonce une belle croissance en doublant ses effectifs en seulement 2 ans, comptant à ce jour 22 collaborateurs. Ils s'installent dans l'immeuble LOBBY du lotissement "Les Hauts de Sévigné", imaginé et conçu par le promoteur-aménageur Groupe Launay et qui à terme regroupera 690 logements et 12 000 m² de surface d'activités, bureaux et services.





4

Le Groupe Pigeault dévoile une nouvelle identité visuelle

Le Groupe Pigeault (Pigeault Immobilier, la Française Immobilière, abitan et Rennes parc expo) poursuit son évolution en structurant ses filiales, et affirme sa place dans le secteur de l'immobilier et de l'événementiel bretons. Le groupe, fondé il y a près de 50 ans par Jean-Pierre Pigeault, a développé une culture de la proximité, avec un réseau d'agences, La Française Immobilière ou Pigeault Immobilier. L'arrivée de Jean-Marie Pigeault au sein du groupe en 2019 a confirmé le souhait de poursuivre le travail de développement, familial, raisonné et agile.

Le Groupe Pigeault en quelques chiffres :

- 50 M€ de CA
- 600 ventes ; 1 500 locations ; 4 à 6 programmes ; 2 500 lots en gestion - 800 000 visiteurs du parc Expo
- 140 collaborateurs ; 60 collaborations avec les entreprises locales

En quelques dates :

- 1973 Création de l'Agence de Bretagne - 1977 Création de Pigeault Immobilier
- 1982 Création du service de promotion immobilière
- 1991 Acquisition du Parc des Expositions de Rennes
- 1996 Entrée au capital de La Française Immobilière - 2008 Rachat de La Française Immobilière
- 2020 Prise de participation dans abitan® promoteur spécialisé dans la vente en bloc auprès d'opérateurs notamment des bailleurs sociaux.

NOUVEAU CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.

Centre d'essais permanent
Venez l'essayer en concession !



RENNES : 60 Rue de La Rigourdière - 355 10 CESSON SEVIGNÉ
Tél. : 02 99 83 77 83

SAINT-MALO : Les Sept Pertuis - 35400 SAINT-MALO
Tél. : 02 99 81 77 78



www.bpmgroup.fr

#SeDéplacerMoinsPolluer. Citan 110 CDI SELECT LONG. Jantes alliage 16" à 10 branches en option. Émissions de CO₂ WLTP mixte en g/km : de 136 à 145. Consommation WLTP mixte en l/100 km : de 5,2 à 5,5. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

Inclusion Après l'exil, le chemin de l'emploi avec Kodiko

Par Suzanne Bruneau

Réfugiés, ils sont juristes, banquiers, commerciaux ou médecins et se heurtent à de nombreuses difficultés d'insertion professionnelle. Un programme d'accompagnement mis en place par l'association Kodiko et son antenne rennaise les aide à retrouver un emploi.

Rassoulou Niane arrive dans les locaux du Quadri, le bâtiment rennais de l'économie sociale et solidaire, avant d'entamer son troisième jour à l'agence Pôle emploi Rennes Sud. Recruté en tant que conseiller en gestion des droits, il accompagne les demandeurs d'emploi dans les questions liées à leur indemnisation. Il s'installe aux côtés de Mamadi. Les deux hommes échangent quelques mots, ils se sont déjà croisés. Rejoints un peu plus tard par Ali*, ils forment à eux trois un concentré de conflits régionaux et de rêves brisés dans leur pays d'origine. Avant leur exil, Rassoulou était juriste fiscaliste au Sénégal, Mamadi venait d'obtenir une licence professionnelle en gestion des ressources naturelles en Guinée-Conakry, Ali exerçait la fonction de commercial dans le secteur bancaire et le duty free en Syrie. Mamadi avait un engagement politique, pas les deux autres. Il a fui son pays pour des raisons de sécurité, tout comme Ali. Pour Rassoulou les choses sont un peu différentes. L'absence de perspectives professionnelles est à l'origine de son départ. Les routes de leur exil sont hasardeuses, bien souvent dangereuses. « Cinq personnes sont mortes dans le zodiac dans lequel j'ai traversé la Méditerranée », confie Mamadi. Ce qu'ils ont en commun c'est une famille laissée derrière eux et l'envie de s'en sortir.

Kodiko, l'emploi sans frein

Arrivés en France, ils font face à des déconvenues. Petits boulots, refus de formation. Pourtant, tous ont des compétences. Mais leurs chances d'exercer leur métier d'origine sont minces. Un jour leur route croise celle de Kodiko, une association d'aide à l'insertion professionnelle des réfugiés née en 2016 à Paris et dont l'antenne rennaise a vu le jour en 2021. La structure accompagne les personnes dans leur recherche d'emploi avec une particularité, la mise en relation avec des salariés d'entreprises. Le principe est simple : un binôme composé d'un salarié volontaire et d'un réfugié est formé pour une durée de six mois, à raison de deux rencontres par mois. Des ateliers collectifs complètent l'accompagnement individuel. Au

programme : définition du projet professionnel, rédaction de CV et lettres de motivation, enseignement des codes professionnels et culturels, conseils pour les entretiens de recrutement, cours de français, développement du réseau et aide dans des démarches administratives. « Il y a encore une méconnaissance des employeurs concernant ce public et notamment le statut de réfugié qui autorise les personnes à travailler, concernant également ce qu'ils peuvent apporter en entreprise, ce qu'ils ont pu faire avant et les compétences à la clé qu'ils peuvent proposer », constate Anna Kervoël, responsable territoriale de Kodiko.

Mamadi et Rassoulou Niane, issus de la première promotion de l'antenne rennaise de Kodiko



Rassoulou, Mamadi et Ali ne sont pas des exceptions. Les 25 personnes réfugiées de la première promotion lancée en septembre 2021 par l'association ont en moyenne 34 ans, sont majoritairement titulaires d'un bac +3 voire plus et sont confrontées à des difficultés d'insertion. « *Il y a énormément de barrières à l'entrée du marché du travail* », déplore Ali. Si ce n'est pas l'obstacle de la langue, c'est la question de l'équivalence des diplômes qui pose problème. Rassoulou Niane et son master de juriste d'affaires obtenu à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis au Sénégal se sont vu fermer des portes : « *J'ai voulu intégrer un master en droit à l'université Rennes 1 pour pouvoir m'inscrire à terme au concours d'avocat, mais je n'ai pas été admis* ». Les médecins aussi doivent montrer patte blanche. « *Nous avons accueilli un gynécologue arrivé du Congo-Brazzaville et nous l'avons aidé à s'inscrire à un DU (diplôme d'université, NDLR) de gynécologie à la faculté de Rennes pour obtenir une équivalence avec son pays d'origine* », explique Anna Kervoël.

« C'était un rêve » : quand le binôme redonne confiance

Confrontés à ces écueils, les exilés trouvent du soutien auprès de leur accompagnateur référent. Mamadi et Samuel, salarié chez Harmonic à Cesson-Sévigné, ont formé un tandem pendant plusieurs mois. « *Samuel m'a beaucoup aidé dans ma recherche. J'ai refait mon CV avec lui et j'en suis fan ! Je n'avais jamais eu autant d'appels pour des entretiens* », s'enthousiasme Mamadi. Grâce à

sa volonté et avec l'appui de Samuel et Kodiko, le trentenaire a décroché un CDI de préparateur de commandes chez Alliance Automotive group.

Ali a lui rencontré Sylvie Cadieu, accompagnatrice des pratiques managériales à la Société Générale. À 45 ans, il commencera une alternance à la rentrée prochaine et partagera son temps entre une des agences rennaises de la banque où il sera chargé de clientèle et le campus de l'école de commerce Ecofac à Cesson-Sévigné. « *C'était un rêve de reprendre ce que je faisais avant* ». Dans quelques semaines, une agence du Crédit Agricole de Rennes doit l'accueillir pour un stage.

De son côté, Rassoulou a candidaté avec succès à une offre chez Pôle emploi pour un CDD. Il a pu compter sur les encouragements de son binôme, Jean-François Moy, analyste financier chez Harmonic. « *Jean-François me disait constamment que j'avais les compétences requises pour prétendre au poste. C'est grâce à lui et à Kodiko que je suis arrivé à ce stade et je sais que ce n'est que le début de l'aventure* ». Engagé pour six mois, il espère pouvoir évoluer dans sa fonction de conseiller en gestion de droits pour un jour prétendre à des fonctions de responsable administratif et financier. « *Kodiko m'a apporté un changement de vie. Une société avec des réfugiés qui avancent c'est un bénéfice pour la France* », conclut Ali.

*Le prénom a été modifié.

Kodiko lance sa deuxième promotion

Le lancement de la deuxième promotion de binômes « *salariés en activité - réfugiés* » aura lieu à partir du 10 mars 2022. Une nouvelle édition qui bénéficiera du succès du premier programme : « *La clôture de la première promotion aura lieu début mars, mais nous enregistrons déjà 35% de sorties positives, c'est-à-dire l'intégration d'une formation ou d'un emploi* », se félicite Anna Kervoël, responsable territoriale de Kodiko.

Cette année, 30 duos se lanceront dans l'aventure. Un engagement de cinq mois pour le salarié qui rencontre deux fois par mois sur son temps de travail la personne accompagnée. Pour le réfugié, il faut compter un mois de plus en raison d'une formation dispensée par l'association avant la rencontre avec son tandem. Les salariés accompagnateurs sont issus des effectifs d'entreprises qui s'engagent aux côtés de Kodiko. Parmi les sociétés déjà partenaires, Suez, la Société Générale, la SNCF, Vinci via l'Aéroport Rennes Bretagne, mais aussi des entreprises locales comme Klaxoon, Dewan développement ou Pum. Kodiko est à la recherche d'autres partenaires, que ce soit pour du mécénat matériel, financier ou de compétences à travers les salariés volontaires, mais également la possibilité d'accueillir des stages de découverte. L'association s'appuie également sur un réseau de bénévoles pour animer des ateliers ou jouer le rôle de « *connecteur* », autrement dit un soutien supplémentaire au binôme.

Pour rentrer en relation avec l'association Kodiko, par mail à anna@kodiko.fr ou par téléphone au 06 21 69 48 50.



Des ateliers collectifs animés par l'association Kodiko complètent l'accompagnement individuel

Maisons individuelles - Châteaubourg

50 GEB Construction : ans, ça se fête !

Né en 1972 de l'association de plusieurs artisans de la région de Châteaubourg pour proposer une offre complète de construction de maison de A à Z, le GEB fête son 50e anniversaire en 2022 et devient GEB Construction.

Face à l'essor du marché de la maison individuelle et grâce au bouche-à-oreille, le GEB, (Groupement des Entreprises de Bâtiment) s'est imposé comme constructeur de maisons individuelles à l'ouest de Rennes, depuis 50 ans. Aujourd'hui, il rassemble 10 artisans membres, et travaille en réseau avec une trentaine d'artisans locaux. « *Chacun dans leur corps de métier, nos artisans sont habitués à travailler ensemble de longue date, c'est un véritable atout pour nos chantiers qui se coordonnent et s'enchaînent plus facilement* », explique Ingrid Thébert, directrice de GEB Construction depuis 2020.

Ce groupement réalise une quarantaine de maisons neuves chaque année, et une cinquantaine d'extensions-rénovations. Le siège est situé dans la zone de la Goulgatière à Châteaubourg, avec une agence à Montgermont. Le GEB, c'est une équipe de 15 personnes, dont plusieurs dessinateurs, chargés d'affaires et conducteurs de

travaux, qui proposent uniquement des maisons personnalisées. « *Nous n'avons pas de catalogue, chaque projet est conçu selon les attentes et besoins du client, le terrain et l'orientation de celui-ci* », explique Ingrid Thébert.

Autre avantage du groupement d'entreprises, pas d'intermédiaires. « *Nous travaillons en confiance avec nos artisans qui restent maîtres de leur devis, achats et travaux, car notre vocation est de permettre à chacun de se développer sainement. Tout le monde s'y retrouve, nos clients aussi* ».

Pour marquer cette année 2022 de 50e anniversaire, le GEB Construction participe à plusieurs salons de la maison, et offre exceptionnellement du 1er mars au 31 mai une prestation de conseil en décoration et aménagement d'intérieur pour tous les signataires d'un contrat de construction d'une maison individuelle.



L'équipe de GEB Construction : Tiphaine, Damien, Benjamin, Anne, Nathalie, Dominique, Sandy, Nelly, Jean-Yves, Ingrid, Benoît, Yvan, Valérie, Ludovic (absents sur la photo : Christine et Freddy).

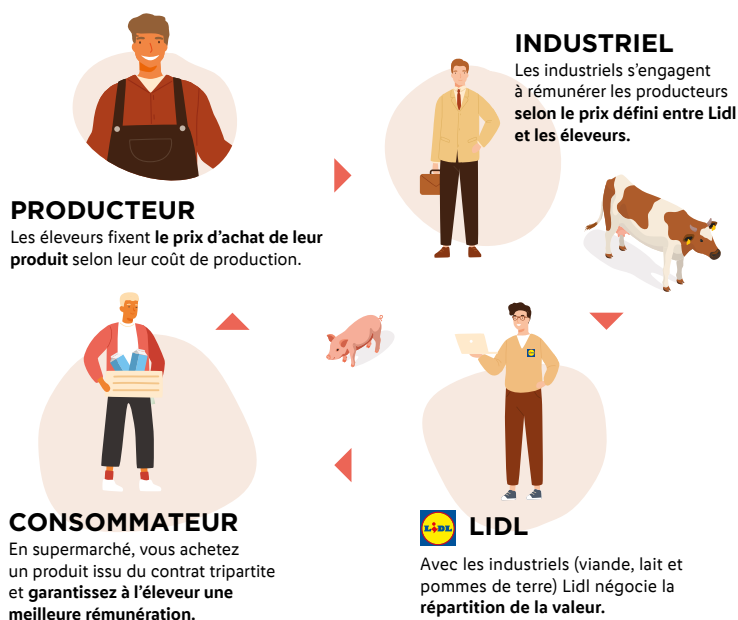
SOUTENONS ENSEMBLE LES PRODUCTEURS FRANÇAIS !

Afin de promouvoir la qualité de l'origine France, Lidl poursuit sa volonté de nouer des contrats tripartites avec des producteurs des filières bœuf, porc et lait. L'assurance pour ces partenaires de travailler dans la durée avec l'enseigne et d'obtenir une meilleure rémunération.



LE CONTRAT TRIPARTITE

Chaque contrat signé avec ses partenaires est conclu pour trois ans et reconductible. De quoi leur permettre de réaliser des investissements sur leur exploitation.



ET VOUS DANS TOUT ÇA ?

Vous y gagnez aussi ! Acheter un produit étiqueté « contrat tripartite » vous garantit une viande origine France et de qualité. C'est un engagement fort pour soutenir l'économie locale et nationale. C'est aussi l'assurance pour vous de contribuer à une rémunération plus juste des producteurs et des éleveurs.

SPÉCIFIQUE AU CONTRAT

Pour s'approvisionner en viande, Lidl achète auprès de ses partenaires des animaux entiers et non une sélection de morceaux.



DU BŒUF 100 % FRANÇAIS

Lidl poursuit ses engagements avec les producteurs de viande de bœuf racée (Blonde d'Aquitaine, Limousine, Normande, Charolaise, Label Rouge...). **En signant et en renouvelant de nombreux contrats tripartites, l'enseigne propose en supermarché une production 100 % française** et de proximité. Cette viande à la tendreté exceptionnelle doit aussi toute sa singularité au fait qu'elle soit maturée durant 14 jours.

DU PORC ORIGINE FRANCE

En 2022, 100 % de la viande de porc vendue chez Lidl est d'origine française. Et parmi ses belles sélections, on retrouve des viandes issues de contrats tripartites signés avec des producteurs régionaux. L'occasion pour les clients de **consommer une production locale, portée par une signalétique immanquable.**

100 % DU LAIT COLLECTÉ EN FRANCE, MÊME EN BIO

Pour garantir une juste rémunération à ses partenaires producteurs de lait, basée sur leurs coûts de production, **Lidl s'engage à acheter 700 millions de litres de lait par an à 0,37 € le litre au minimum (prix de base hors prime).** Aussi, dans une totale transparence, le consommateur est assuré que **100 % du lait vendu chez Lidl, y compris le Bio, est collecté en France.**

Et maintenant, les pommes de terre !

Le 30 novembre dernier, Lidl France et les trois groupements de producteurs de pommes de terre, Terrea, Parmentine et Pom'Alliance, ont signé un contrat tripartite. Grâce à ce partenariat, l'enseigne propose une nouvelle gamme de quatre références de pommes de terre « Terre de Progrès », issues de l'agriculture régénératrice qui a pour objectif d'améliorer la fertilité et la biodiversité des sols.



Plus de 5000 partenaires engagés dans un contrat tripartite



Lidl
SOUTIENT
LES PRODUCTEURS
FRANÇAIS

Les projets de recrutement confirment la reprise

Tendance emploi Bretagne

Chaque trimestre, la CCI recense les perspectives de recrutement de plus de 10 salariés annoncées par les entreprises bretonnes dans les médias. Un indicateur intéressant pour analyser la santé économique du territoire. Et avec près de 6 000 offres comptabilisées, dont la moitié dans l'industrie, la Bretagne affiche un beau dynamisme.

Ils recrutent en Ile-et-Vilaine Secteur Saint-Malo :

• 3D-Tex - 10 postes

L'entreprise malouine de fabrication de textiles a besoin de recruter pour satisfaire les commandes de ses clients. Elle recrute dix salariés pour bichonner ses pulls et bonnets.

• Aisprid - 20 postes

Aisprid conçoit des robots autonomes dédiés à la récolte de fruits et légumes. Ils accélèrent leur R&D, industrialisent et recrutent. De 10 actuellement, l'effectif devrait atteindre la trentaine de collaborateurs l'année prochaine.

• Blanchisserie de la Côte d'Émeraude - 20 postes

Industrie. La blanchisserie d'Émeraude propose quinze à vingt postes.

• Groupe Beaumanoir - 100 postes

Le spécialiste du prêt-à-porter prévoit d'embaucher 60 nouveaux collaborateurs pour renforcer ses équipes du siège et 40 autres pour sa filiale logistique C-LOG.

• Faurecia - 100 postes

L'usine Faurecia, installée à Saint-Méloir, produit des pièces en composites pour des marques automobiles prestigieuses.

• Les Craquelins de Saint-Malo - 24 postes

Vingt-quatre personnes vont être embauchées d'ici trois ans. L'entreprise a des besoins en production, mais aussi pour ses postes support. La société ouvrira sa nouvelle usine de 3000 mètres carrés en avril 2022.

• Sabena Technics - 70 postes

Fleur de l'aéronautique, Sabena Technics affiche un besoin de 70 techniciens.

Rennes Métropole :

• Hôtel Mama Shelter - 100 postes

L'hôtel Mama Shelter ouvrira à Rennes en 2023. Entre 80 et 100 emplois vont être créés pour faire fonctionner cet établissement qui sera géré par Suitcase Hospitality.

• Insurlytech (Leocare) - 120 postes

La startup qui propose des contrats d'assurance via une application mobile compte recruter 150 personnes en 2022 pour ses nouvelles filiales, mais surtout pour renforcer son pôle rennais à Cesson-Sévigné où elle s'est installée en 2020 et où 80 % des postes ouverts seront basés.

• In-Extend - 32 postes

Avec près de 1 000 collaborateurs dans le monde, dont 650 sur le site d'Acigné, l'entreprise est le leader français des solutions de manutention destinées aux agriculteurs. [...] Le groupe recherche actuellement trente-deux nouveaux salariés, à des postes très divers.



Les craquelins de Saint-Malo prévoient l'embauche de 24 personnes dans les 3 ans

1 009 projets d'embauches répartis sur la région ont également été identifiés mais sans précision de localisation

● PROJETS À COURT TERME
● PROJETS À MOYEN TERME



• Panaget - 30 postes

Après des années difficiles, le fabricant de parquets en chêne envisage à nouveau l'avenir avec optimisme. « *Nous avons recruté 30 salariés en 18 mois, souligne Carole François, directrice générale. Nous espérons en recruter une trentaine d'autres dans les trois/quatre ans.* »

• Steeple - 30 postes

La startup rennaise qui a digitalisé les tableaux d'affichage des entreprises prévoit de doubler ses effectifs pour atteindre 140 salariés en 2022, dont une centaine à Rennes.

Vitré communauté

• Idemia - 80 postes

Le spécialiste de la conception et la fabrication de cartes bancaires et de terminaux biométriques va construire une nouvelle usine de 8 000 m² à Vitré. Entre 60 et 80 personnes devraient être recrutées pour ce nouveau site qui sera opérationnel en 2024.

• Okwind - 45 postes

La société spécialisée dans la fabrication et l'installation de générateurs à énergies renouvelables prévoit de recruter 45 nouveaux collaborateurs en 2022.

• Thales - 130 postes

En pleine croissance, pour répondre aux nouvelles commandes, Thales, un des leaders mondiaux de microélectronique planifie l'embauche de 130 nouvelles personnes sur son site d'Etelles.

Fougères Agglomération

• Salaison Bio Valeur (SBV) - 20 postes

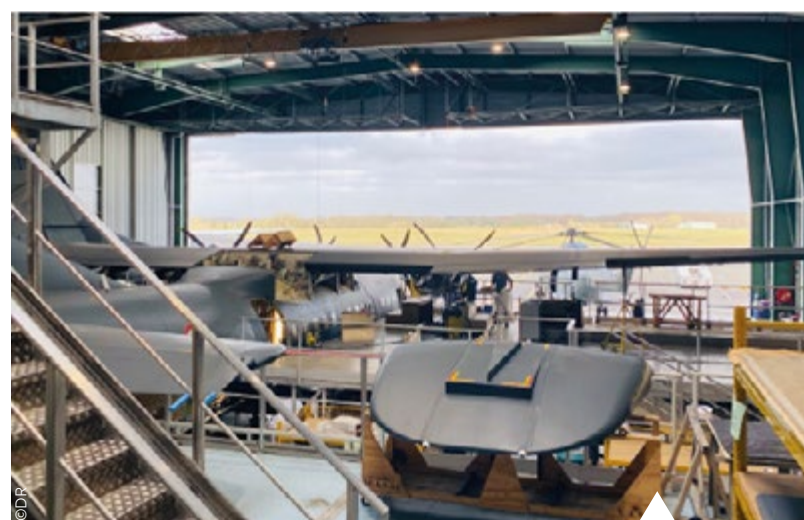
Le salaisonier a prévu un investissement d'un montant de 3,5 millions d'euros dans la construction d'un bâtiment industriel à

Louvigné-du-Désert. Une vingtaine d'emplois seront créés dans le prolongement de ce projet.

• Orca- 15 postes

Cette année, Orca accessoires a bénéficié de l'aide de l'État pour développer son activité de production de ceintures de cuir dans ses ateliers de Fougères. Elle a obtenu 400 000 € dans le cadre du plan France relance, pour acheter une nouvelle machine de découpe de cuir et embaucher une quinzaine de salariés supplémentaires.

Sur le quatrième trimestre 2021, ce sont 46 entreprises bretonnes qui ont été recensées dans la publication Tendances emploi Bretagne avec 2279 de projets de recrutements annoncés dans la presse.



Spécialiste de la maintenance aéronautique, Sabena Technics affiche un besoin de 70 techniciens.

Actes à distance
Intelligence Artificielle
Télétravail

Ces pratiques qui révolutionnent le notariat

Par Laora Maudieu

Entretien avec Richard **Levionnois**,
président de la chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine



RIGUEUR FISCALITÉ EMPATHIE
NOTAIRE
ON S DROIT VIGILANCE
NOT.IT
CE AFFAIRES ENTRE
IMMOBILIER

FOCUS



©Studio Carito

Il termine en mai prochain son mandat de président de la chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, représentant les 328 confrères de ce territoire, répartis en 148 études. Ces 18 mois de présidence ont été très marqués par l'épisode Covid : son lot de télétravail et autres visio-rendez-vous...mais aussi cette opportunité à développer les outils numériques et distanciels.

Richard Levionnois, 45 ans, sourire en étendard, optimisme à la boutonnière, y a vu au-delà des craintes la formidable capacité humaine à s'adapter. Il revient sur l'actualité de cette profession réglementée, son adaptation et ses évolutions. Et sur l'ouverture au mois d'avril de l'espace de coworking « WorkNot » à Rennes, à la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine.



Vente immobilière, succession, contrat de mariage, donation, problème de copropriété, vente de fonds de commerce... « Le notaire est à tous les stades importants de la vie, pour acter des décisions fortes, familiales comme professionnelles. C'est un métier passionnant, proche des gens. Et très prenant ! »

L'histoire

Depuis que ce métier existe, la fonction a-t-elle vraiment évolué ?

Il faut remonter au 16^e siècle en France, sous François 1^{er}, avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, pour trouver ce qui préfigure la profession de notaire : des actes devant être rédigés en français, dont la conservation est assurée, et l'existence consignée dans un répertoire. Mais des siècles auparavant, à Rome ou Athènes, des hommes s'occupaient déjà de ce rôle d'authentification des



De 160 notaires en
Ille-et-Vilaine fin 2013, nous sommes
passés à **320 fin 2021**

contrats au nom de l'État... « Et c'est vrai que sur le fond, le métier ne change pas, nous avons une mission d'État. En revanche le métier évolue beaucoup, avec l'usage d'outils digitaux, de l'Intelligence Artificielle, et la révolution du télétravail ! »

Le digital au service des actes

« Nous utilisons l'acte électronique depuis 15 ans, mais au début de la crise covid l'authentification des actes à distance s'est accentuée. La Cour d'Appel de Rennes a été proactive et l'a facilitée pour les transactions immobilières. Depuis, la sécurité juridique est avérée pour tous les actes. L'acte authentique à distance permet de ne pas avoir à se déplacer lorsque l'on achète un bien, la transaction se conclut simplement depuis le bureau des notaires locaux. »

La chambre départementale a aussi lancé en 2019 le fonds Not.IT, un Fonds de dotation technologique, afin de développer des outils numériques pour les notaires, en partenariat avec des startups, entreprises, chercheurs et universitaires. « Je pense par exemple à une startup qui propose un logiciel de collecte, d'analyse, et de synthèse de nos documents, via l'IA - Intelligence Artificielle. C'est un gain de temps énorme pour l'instruction et la rédaction de dossiers, sur les origines de propriétés par exemple, pour lesquelles nous devons vérifier 30 ans de suivis, les servitudes, les hypothèques, etc. Ce traitement digital peut même éviter des erreurs, et permet au collaborateur de se concentrer sur les solutions juridiques ou fiscales, au lieu de passer 3h sur une synthèse de documents. »

C'est en cela que la profession évolue, et c'est une révolution ! L'autre révolution étant le télétravail. « Aujourd'hui c'est passé dans les mœurs : à part l'accueil physique dans les études, collaborateurs comme notaires télétravaillent la moitié du temps. »

Deux fois plus de notaires en 7 ans

La Loi Croissance de 2016, mise en œuvre en 2017, a ouvert la liberté d'installation et d'ouverture de nouvelles études de notaires en France. « Nous étions 160 notaires en Ille-et-Vilaine quand je me suis installé à l'étude de Saint-Gilles fin 2013. Et fin 2021, 7 ans plus tard, nous sommes 328, cela a plus que doublé. Et tout le monde a du travail, il faut dire que nous sommes dans une période économique favorable. Cela a permis aussi à des confrères très compétents de s'installer et je remarque qu'il y a eu beaucoup d'ouvertures en première et deuxième couronne rennaise : on est passé à Saint-Grégoire d'une étude de notaire à 5 aujourd'hui par exemple. Bien sûr ce système de tirage au sort pour décider des installations est un peu...curieux, un arbitrage au mérite aurait été plus adéquat ! »

« Autre fait marquant, le regroupement d'études, des multi-offices de 10-12 personnes, qui permettent de faire face aux grandes structures, car la tendance est là. En parallèle les études de campagne souffrent un peu de cette concurrence, mais j'ai bon espoir avec les agences France Services qui se développent pour amener des services administratifs dans les campagnes : qu'il y aura besoin de notaires ! »

Renforcement d'une union bretonne des notaires

« Ce sera un chantier pour le ou la prochaine présidente des notaires d'Ille-et-Vilaine, et pour les autres Chambres de l'Ouest : nous

Une chambre unique
interdépartementale des notaires de la
cour d'appel
de Rennes est en discussion.

engageons un travail d'union, pour faire émerger une instance plus représentative et plus forte au niveau national, tout en gardant des délégations territoriales, au plus proche de la profession. »

Le Conseil régional des notaires de la cour d'appel de Rennes couvre les cinq départements de la Bretagne historique, et regroupe donc les cinq compagnies de notaires (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan). Des 6 instances naîtrait une Chambre unique dite interdépartementale. Les échanges sur ce sujet ont déjà commencé et vont se poursuivre jusqu'au vote de principe fin 2022 dans chaque département.

« J'y suis favorable. Sur ces 5 départements, la profession est très unie, nous sommes 1500 notaires au total, et près de 5000 collaborateurs, le poids de nos décisions s'en trouverait renforcé au niveau national, sans mettre de côté la proximité locale qui nous est chère. »



Murielle Lesec, Secrétaire générale de la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine depuis 1988, a vu passer 17 président(e)s à la tête de l'institution, et le nombre d'Études a considérablement progressé.

WorkNot, en clair

En avril, au premier étage de la Chambre départementale des Notaires, proche de la cité judiciaire à Rennes, ouvre l'espace de co-working WorkNot. 180m², 7 bureaux fermés, 2 espaces réunion, flambant neufs, et déjà pré-réservés pour les premières semaines.

« À l'origine du projet, nous pensions dédier cet espace exclusivement aux collaborateurs de notaires. Rédacteur, comptable, formaliste, négociateur, il y a de nombreux postes essentiels. Cela pouvait répondre à des problématiques d'emploi, dans les offices ruraux par exemple. Le salarié pouvant alors passer 3 jours à Rennes au Worknot et 2 jours à l'étude. Mais avec le télétravail, ce n'était plus aussi évident. Pour autant des espaces d'échanges professionnels, hors du domicile, avec du lien social, sont toujours prisés. WorkNot s'est ainsi ouvert aux autres secteurs d'activités. »



Bonus perso

• **Un sport :** « Alors oui, le sport c'est essentiel pour moi. Je cours, je dois m'inscrire au 45 km du Trail des trois chapelles de Bain sur Oust. J'ai fait trois jours sur le GR20 en Corse l'été passé, avec l'ascension du Mont Cinto (2706m). Mon rêve c'est la Diagonale de Fous à La Réunion, mais cela restera du domaine du rêve (rires). Quelle allure ? : Je fais du 5,15 au km environ... La course permet de se concentrer, de régler les problèmes aussi qui trottent dans la tête. »

• **Un livre :** « Eh bien un livre sur le sport ! Oui c'est une passion que voulez-vous. Je pense à « Born to Run » de Christopher Mc Dougall. Le narrateur est à la recherche des Tarahumaras, une tribu d'Indiens du Mexique, infatigables coureurs de fond, qui ont fait de la course à pied nus un mode de vie, c'est captivant. »

• **Musique :** « Et oui, la musique dans les écouteurs, dès que je commence à m'ennuyer (rires). Du rock en tout cas, je pense à Led Zeppelin, Arcade Fire, Arctic Monkeys... »

• **Un lieu :** « Difficile de choisir : ce serait la Montagne parce que je m'y sens bien et que c'est tellement ressourçant ; la Bretagne pour son GR34 et le goût de la voile depuis un port d'attache à Saint-Briac ; Et la Corse parce que c'est un port d'adoption depuis l'enfance. »



Recouvrement

Que faire face à une facture **impayée** dont le montant **n'excède pas 5 000 € ?**

Aujourd'hui, de très nombreux professionnels se retrouvent dans une situation de blocage à l'égard de leurs clients, lorsque ces derniers, insatisfaits de leurs prestations, retiennent la dernière facture de l'entreprise en guise de compensation. Souvent, lorsqu'il s'agit d'une facture dont le solde est moindre, l'entreprise cède, fatiguée d'engager des démarches qu'elle imagine longues et coûteuses. Voici donc quelques conseils si vous vous trouvez dans une telle situation, afin de recouvrer votre dernière facture, lorsque celle-ci ne dépasse pas la somme de 5 000 € TTC.



Par Maître Cécile L'Hirondel, avocat au barreau de Rennes,
et Maître Etienne Groleau, avocat au barreau de Rennes et spécialiste en droit immobilier

D'une part, il est important de se rappeler qu'une facture impayée est soumise à la prescription, ce que beaucoup de professionnels oublient. Vous ne pouvez donc pas réclamer le paiement d'une facture impayée éternellement.

Le délai de prescription varie selon que le client est une société ou un particulier dit « *consommateur* ».

- Si le client est un particulier, vous avez deux ans à compter de l'émission de la facture pour en réclamer le paiement.
- S'il s'agit d'une société, ce délai est porté à cinq ans.

Afin de stopper le délai faisant courir la prescription, il est indispensable de saisir le juge par voie d'assignation en justice. Seule la saisine du juge permettra d'arrêter le délai ; attention, une lettre recommandée avec accusé de réception n'est pas interruptive ! Si votre client est une société, il faudra vous tourner vers le Tribunal de commerce, s'il est un particulier, ce sera vers le Tribunal Judiciaire.

Recour amiable du litige

Depuis **un décret n°2019-1333 en date du 11 décembre 2019**, réformant le code de procédure civile, il est impératif avant de saisir le juge, de justifier au préalable d'avoir tenté de régler amiablement le litige. Cette condition est obligatoire pour les créances n'excédant pas la somme de 5 000 €. À défaut de justifier d'une telle tentative, le juge pourra d'office prononcer l'irrecevabilité de votre demande.

Comment justifier alors d'une telle tentative de régler amiablement le litige ? De simples mises en demeure restées sans réponse suffisent-elles ? Non, cela n'est pas suffisant. Il faudra saisir alors **un conciliateur de justice** dont les coordonnées sont disponibles dans les Maisons de Justice et du Droit (MJD) par exemple. Les mairies sont également compétentes pour vous orienter vers le conciliateur compétent.

Le conciliateur de justice est bénévole et impartial. Il ne doit pas donner son avis juridique sur le litige, mais simplement tenter de trouver un accord entre les parties. Il fixera alors un rendez-vous avec chaque partie, qu'il recevra d'abord seul, afin de recueillir son point de vue au sujet du litige. Après avoir entendu séparément les deux parties, il proposera éventuellement un rendez-vous commun, si les parties lui ont chacune exprimé l'envie de trouver un accord, ce qui évitera de saisir le juge par la suite.

En cas d'accord, le conciliateur rédigera un accord écrit et le fera signer par les parties. Un tel accord aura la même valeur qu'un contrat. Toutefois, si les parties le souhaitent, elles pourront également demander au Tribunal d'homologuer cet accord, ce qui lui donnera la valeur d'une décision de justice. L'avantage de l'homologation réside dans le fait que si l'une des parties n'exécute pas l'accord, la partie lésée pourra saisir directement l'huissier de justice

qui engagera les démarches utiles pour contraindre l'autre partie d'exécuter l'accord, ce qui ne sera pas possible avec un accord non homologué judiciairement.

Attention au délai de saisine

En cas de désaccord, le conciliateur de justice vous adressera un procès-verbal justifiant de l'échec de la conciliation. Ce procès-verbal vous permettra de justifier d'avoir tenté de régler le litige amiablement avant de saisir le juge, conformément aux règles de procédure applicables depuis le nouveau décret.

Il est donc recommandé de bien faire attention aux délais, car cette procédure amiable peut prendre du temps. Il ne s'agit donc pas de saisir le conciliateur de justice une semaine avant l'expiration du délai de prescription !

En effet, la saisine du conciliateur ne suspend pas les délais de prescription ou de forclusion qui continuent toujours à courir. Il est donc nécessaire d'anticiper cette procédure qui peut prendre du temps et d'informer immédiatement le conciliateur de l'imminence du délai de prescription si tel est le cas.

Toutefois, **l'article 2238 du code civil** peut permettre de suspendre les délais de prescription, mais sous certaines conditions, lorsque :

- les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation, dans ces conditions il faut un accord écrit des deux parties sur le principe de la médiation,
- ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Hormis ces deux cas, la prescription continuera à courir malgré la saisine du conciliateur.

Au-delà d'un montant de 5 000 €

Si le montant de votre créance est supérieur à 5 000 €, la condition relative à la conciliation préalable ne sera pas exigée et vous pourrez saisir le Tribunal compétent, sans l'obligation d'être représenté par un avocat. En revanche, pour les créances d'un montant supérieur à 10 000 €, le recours à un avocat sera obligatoire.

Vous l'aurez compris, plusieurs voies s'offrent à vous pour obtenir le recouvrement d'une facture impayée, le non-paiement de votre dernière facture ne doit pas être une fatalité.

Bien évidemment, l'avocat peut vous conseiller dans le cadre de cette procédure afin dans un premier temps de contacter l'entreprise pour tenter de désamorcer le conflit et régler la situation rapidement. S'il constate l'inertie du débiteur, il sera à même de faire le nécessaire auprès du conciliateur en mettant tout en œuvre pour préserver vos droits et délais de recours.

Rennes Les voisines café Durable, écoresponsable et gourmand

Margaux et Lauranne ont donné vie à leur café écoresponsable dans une ancienne sandwicherie située entre Villejean et Atalante Champeaux à Rennes. Les deux jeunes femmes proposent à une clientèle de jour, une cuisine avec des produits frais, locaux et de saison.

L'aventure a commencé avec la rencontre de ces deux « voisines ». L'une travaillait à l'Enchanté, salon de thé rue Saint-Melaine à Rennes et l'autre dans une mercerie à quelques encablures. Plusieurs jours par semaine, Lauranne venait déguster les gourmandises préparées par Margaux et, au fil du temps, une amitié est née... puis une envie de s'associer pour lancer un café éco- responsable aligné avec leurs convictions.

La recherche du local n'a pas été simple et c'est finalement L'hermine transaction qui a trouvé la perle rare « *le seul bien pouvant correspondre à notre envie* ». Elles ont entièrement re-décoré le lieu pour le rendre plus chaleureux et accueillant. La salle peut accueillir une vingtaine de couverts, sans compter la vente à emporter.

Une carte pensée pour être raisonnée

Le binôme travaille des produits de saison et s'approvisionne auprès de professionnels locaux. Les légumes viennent ainsi de la ferme du Bocel à Pacé, les tisanes de Grain de Meliss à Hédé, les boissons sont achetées auprès de Cozigou. Chaque semaine, Les voisines proposent 3 plats. Récemment la carte affichait une tarte



épinards, chanterelles, chèvre et pignons de pin, un wrap houmous, crudités, noix de cajou grillées, poulet mariné et un velouté de carottes et maïs, cake ricotta et coriandre. Certaines recettes sont spécifiquement pensées pour les végétariens, végétaliens et sans gluten. Et les desserts sont maison bien sûr !

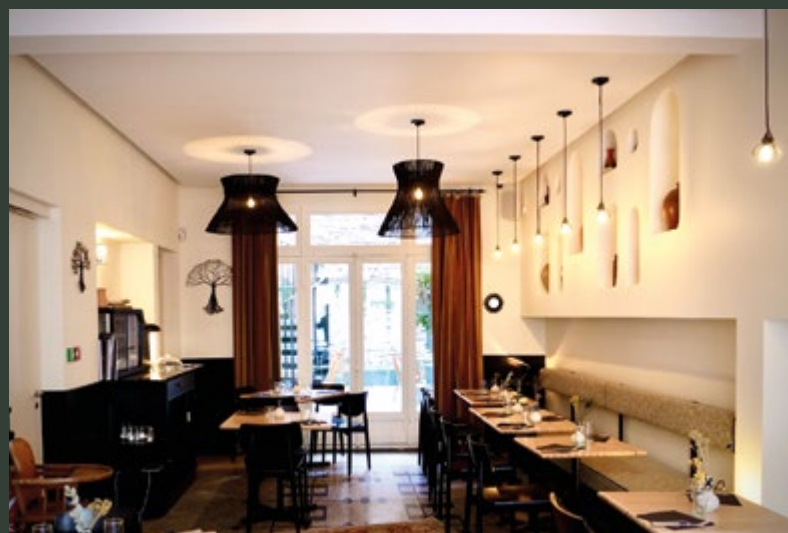
Démarche zéro déchet

Engagées dans une démarche zéro déchet, Margaux et Lauranne travaillent avec l'association « *En boîte le plat* » qui propose des plats consignés sous forme d'abonnement et utilisables dans n'importe quel commerce du réseau. Le binôme fait également appel aux services de Durabl. L'épicerie propose de la vente en vrac pour les pros et particuliers et effectue ses livraisons en vélo cargo. Une manière d'éviter les emballages, le gaspillage et de réduire son empreinte carbone.

L'établissement est ouvert toute la journée dès 9h30 « *vous pouvez venir prendre un café, travailler grâce au wifi gratuit et il y a même un parking* » précisent « Les voisines ».

**Les voisines café, 195 Bd Saint-Jean Baptiste de la Salle
35000 Rennes
02 23 47 62 41
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h fermé soir et week-end**







**Création et installation
de système d'extraction de cuisine**

Ventilation tertiaire

Maintenance & dégraissage

aéréau | control
BRETAGNE

13 avenue orgerblon - Z.A - 35230 ORGERES
02 23 27 52 12 - www.aereau-control.com

7 rue Joseph Sauveur
35000 Rennes
11h - 23h du lundi au dimanche
02.21.07.62.44
@bretone_rennes



a r c h i t e c t e s

4, place du Calvaire
35000 RENNES
T. 02 99 78 19 20
www.oplusp.com

Golf Le groupe Duval acquiert BlueGreen

Le groupe de l'immobilier Duval et sa filiale UGolf annoncent la reprise des 46 golfs BlueGreen auprès du groupe Saur. Bluegreen, c'est une vingtaine de Golfs dans l'Ouest dont 9 en Bretagne, à Saint-Jaques de la Lande, Pléneuf Val André, Ploermel, Bénodet...

Un changement d'actionnaires se profile pour les golfs BlueGreen.

Avec cette acquisition, le groupe Duval étendrait son périmètre de jeux. Les deux réseaux étant géographiquement complémentaires : UGolf (59 golfs) étant présent surtout en Île de France, dans l'Est et à Toulouse, ainsi qu'à l'étranger (et les golfs de Cissé-Blossac et Carquefou dans l'Ouest) ; Bluegreen (46 golfs) surtout présent dans l'Ouest.

Ils forment un ensemble de 110 millions d'euros de CA.

Un rapprochement soumis à l'autorisation de l'autorité de la concurrence



Entretien avec Pierre-André Uhlen, Directeur général de Ugolf.

• Quelles sont les ambitions du Groupe Duval à propos du Golf ?

« En 2007, Le Groupe Duval a racheté la société Nouveaux Golfs de France (aujourd'hui UGOLF) qui comptait alors une douzaine de golfs en exploitation. Depuis, UGOLF n'a cessé de se développer pour gérer aujourd'hui 59 golfs en France et à l'international. Lorsque le process de cession de Blue Green a été enclenché par la SAUR en milieu d'année 2021, il était logique de se positionner. Ce rapprochement est le sens de l'Histoire : il nous permet de consolider le marché avec deux objectifs majeurs : développer le marché par l'arrivée de nouveaux joueurs et les fidéliser par plus de services. »

• Quelle est la stratégie développée et l'avenir des golfs ?

« Notre stratégie repose sur des fondamentaux que constitue l'exploitation des golfs. La qualité des parcours fait partie des axes prioritaires, c'est pourquoi nous voulons renforcer la formation des équipes sur les sujets de transition écologique. Nous voulons séduire une clientèle toujours plus internationale dans le paysage golfique européen et mondial, par la qualité de l'accueil, des parcours, des clubs house. »

La complémentarité de nos réseaux sera un élément déterminant pour offrir des services toujours plus larges tout en étant un acteur structurant du tourisme local. »

• Quid des golfs bretons ?

« Avec plus de 40 parcours, la Bretagne est une véritable « terre » de golfs. Nous souhaitons renforcer les flux golfs dans cette région par la capacité de notre réseau Le ClubGolf à générer du trafic. En effet, ce réseau de 60 000 joueurs en France et près de 1 million de golfeurs à l'international, sera un atout important pour mettre en lumière cette destination. »

Et l'Open Bluegreen du Val André en juin prochain aura bien lieu, cela ne remet pas en cause ce rendez-vous.

UGolf

- 47 golfs en France
- 7 golfs en Espagne
- 2 golfs en Nouvelle-Calédonie
- 1 golf au Rwanda
- 1 golf en Polynésie

Le ClubGolf : près de 1000 golfs partenaires dans le monde



Golf de Rennes - Saint-Jacques



Open de Bretagne du 23 au 26 juin 2022, sur le golf Bluegreen Pléneuf-Val-André

156 golfeurs professionnels seront présents sur l'un des plus beaux parcours français. 10 000 spectateurs sont attendus sur ce parcours en bord de mer, un public familial et de golfeurs chevronnés se côtoient dans ce site transformé pour l'occasion, avec un village animé, des espaces réceptifs (restaurants et bars) sur le parcours, et l'organisation de plusieurs temps forts tout au long de la semaine.

Retour du Marché à Manger à Rennes Le 6 mars, de 11h à 17h

C'est une nouvelle qui signe le retour des beaux jours ! Si ce n'est par la météo au moins par un souffle de liberté retrouvé.

Le food-market rennais, le Marché à Manger (MaM), ressort tables et bancs sur la place de la Criée-marché central de Rennes, le dimanche 6 mars prochain.

C'est un rendez-vous incontournable pour les gourmets rennais, depuis le premier opus de juillet 2016, initié par le journaliste culinaire Olivier Marie. Il réunit chaque premier dimanche du mois, des restaurateurs, pâtisseries, brasseurs, producteurs et food-trucks.

En octobre et novembre dernier, 5000 personnes avaient pu profiter de ce rassemblement, ou se mêlent cuisine en live, plats à moins de 7 €, rencontre avec les chefs, grandes tablées conviviales.

• Les participants :

Le Why Not Coffee, KeBreizh, Aras, Banh Mi Viet, Satiò, Kôlochô, Al Sâj, Chawp Shop, Les Sakura, Oh my Biche, les food trucks Chez Daou et Nomad'Gourmand, la Brasserie de la bizhhh et les Cafés Félix.

Nota Béné : Apportez des contenants pour limiter les déchets

Un visuel réalisé par le studio graphique My Fish Is Fresh



Rennes Drama, nouvelle galerie d'art

Une toute nouvelle galerie d'art vient d'ouvrir à Rennes, nommée Drama, en face de l'ancienne Brasserie Saint-Hélier. Un lieu dédié à l'art contemporain, aux arts visuels.

Drama c'est un espace de 80m2 tout juste ouvert fin février, une nouvelle galerie d'art dans le quartier Saint-Hélier.

Un projet initié par Benjamin Massé, qui est un artiste plasticien rennais, son nom d'artiste est Primat, travaillant également pour l'agence de communication We are Blow.

Drama c'est aussi une collaboration avec la coopérative Ulysse Maison d'Artistes de Figeac, qui souhaitait ouvrir une antenne à Rennes, ayant des affinités avec les artistes comme Arm, Olivier Mellano et la compagnie L'unijambiste de David Gauchard.

« Nous aurons 4 à 5 expositions annuelles de monographies, d'artistes seuls, et 1 exposition collective ou thématique, » détaille

Benjamin Massé. « Nous souhaitons aussi confronter les pratiques, avec du spectacle vivant par exemple. Proposer des capsules mêlant la mise en scène, la musique, ou encore monter des pop-up store artistique. L'envie c'est de créer les rencontres. »

Ce lieu accueille pour la première exposition l'artiste photographe Caroline Ruffault, en avril ce sera Mardi Noir, puis Jérémie Boyard.

« J'aurais pu être une plante verte, mais je suis un arbre ». Exposition de Caroline Ruffault, du 25 février au 25 mars 2022

Drama

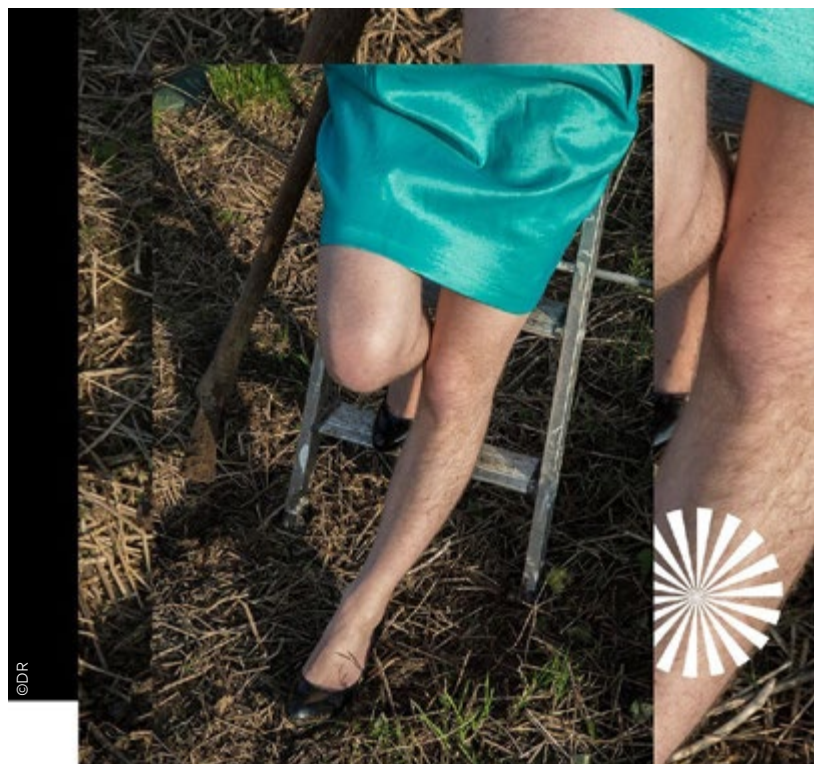
16 Mail Louise Bourgeois à Rennes

Ouvert les vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 18 h, et sur rendez-vous.

www.drama-galerie.com



Benjamin Massé, artiste plasticien rennais.



A decorative graphic in the top right corner consisting of a grid of colored squares (light blue, dark blue, green, yellow) and several small images: a coastal town, a large indoor event space, a beach with buildings, and a microscopic view of chromosomes.

31^e

CONGRÈS CMT FRANCE



Journée d'information sur les maladies de **Charcot-Marie-Tooth**,
leurs **conséquences** et la **thérapie génique**

19 MARS 2022

Saint-Malo - Palais du Grand Large

Inscription sur <https://31econgrescmtfrance.teamresa.net/>

Informations inscription - renseignements : info@comm-sante.com ou 05 57 97 19 19

Contact association CMT France : cmt-france@cmt-france.org ou 07 88 28 23 60

Musée de Rennes

André Devambez : les vertiges de l'imagination

Par Gwénaëlle de Carné

Le Musée des Beaux-Arts de Rennes conserve un des chefs-d'œuvre d'André Devambez :
« L'exposition internationale de 1937, vue de la Tour Eiffel », une toile spectaculaire mise en dépôt
par la CNAP en 2014. D'où l'idée de consacrer à cet artiste une exposition monographique
en lien avec l'exposition « Rennes 1922, La ville et ses artistes de la Belle époque aux Années folles ».



André Devambez, L'exposition internationale de 1937,
Musée des Beaux-Arts de Rennes

Entre les années 1880 et 1930, le parcours de ce peintre et illustrateur parisien, tout comme celui des artistes de l'École des Beaux-Arts de Rennes créée en 1881, met en lumière les problèmes esthétiques et commerciaux qui se posent à ceux qui entament une carrière artistique. Le début du 20^e siècle est marqué par les révolutions du fauvisme, du cubisme, de l'abstraction. Si les artistes de cette génération s'ouvrent à la modernité, ils restent, pour la plupart, fidèles à l'art figuratif. Né à Paris à la fin du Second Empire, André Devambez a grandi dans l'atmosphère joyeuse et créative de l'atelier de son père, graveur de talent. Ses études aux Beaux-Arts de Paris sont couronnées en 1890 par le Prix de Rome. Le sujet imposé, Le reniement de saint Pierre, lui ouvre les portes de la villa Médicis, siège de l'Académie de France.

Le début du 20^e siècle est marqué par les révolutions du **fauvisme**, du **cubisme**, de l'**abstraction**

Devambez illustrateur : humour et imagination

Revenu à Paris, André Devambez mène de front une carrière de peintre et d'illustrateur. Doué d'une imagination fertile et d'un grand sens de l'humour, il crée des images pleines de vie et de drôlerie destinées à illustrer contes, livres, journaux (tels l'Illustration et Le Rire) et publicités. Exposées au Salon des humoristes, elles font le bonheur des enfants et des adultes. On y remarque son goût pour l'histoire et les personnages truculents, sa prédilection pour les scènes vues d'en haut et les effets de foule tel Gulliver chez les Lilliputiens. Il s'adonne aussi à la peinture, dans les genres les plus variés. Dès 1900, le public s'enthousiasme pour ses « *Tout-Petits* », de minuscules tableaux inspirés des contes et des grands maîtres : paysans replets

à la Brueghel, soldats longilignes à la Jacques Callot. Ses portraits de famille sont aussi vigoureux qu'expressifs. Dans l'entre-deux-guerres, sa carrière se partage entre sa charge d'académicien, ses cours aux Beaux-Arts et sa production artistique.

Un observateur passionné de la vie moderne

Observateur passionné de la vie parisienne, Devambez transcrit sa vision de la ville, des divertissements du Paris de la Belle Époque et des Années folles aux grands événements telle l'Exposition internationale de 1937. Il est fasciné par la photographie et le cinéma, l'automobile, le métro, les dirigeables et les avions,

présents dans les douze compositions réunies sous le titre La vie et les inventions modernes pour la nouvelle ambassade de France à Vienne en 1910. Pendant la Grande Guerre, il participe aux premières missions de peintres organisées sous l'égide du musée de l'Armée. L'œuvre d'André Devambez est à l'image de la vie artistique de son temps : foisonnante et haute en couleur !

Musée des Beaux-Arts, 20 quai Émile Zola à Rennes. Du 5 février au 7 mai 2022. Cette exposition est produite en partenariat avec le Musée du Petit Palais à Paris où elle sera présentée à Paris à l'automne 2022.



André Devambez,
Gulliver devant les docteurs de Brobdingnag

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

7 jours, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) : Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de l'Ille-et-Vilaine est de 0,183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

• Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

• Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

• Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine;

• Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine

• Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

• Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

CESSIONS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE FIZELIER/LETINTURIER

Suivant acte reçu par Me Sophie RIDEAU SALMON, Notaire associée exerçant au sein de l'Office notarial sis à SAINT-MALO (35400), 50 boulevard de la République, dont est titulaire la société dénommée "TRENTÉ CINQ NOTAIRES", société civile professionnelle titulaire d'offices notariaux, ayant son siège social à BRUZ (Ille et Vilaine), 28 rue Alphonse Legault, le 1^{er} février 2022, enregistré au SDE RENNES, le 18 février 2022, a été cédé par **M. Henri André FIZELIER**, commerçant, demeurant à SAINT-MALO (35400) 18 rue de La Genterie. Né à SAINT-MALO (35400), le 4 avril 1960. Célibataire au profit de **Monsieur Antoine Pierre Maurice LETINTURIER**, personnel navigant commercial, demeurant à NICE (06200) 186, avenue de Fabron. Né à SAINT-SAUVE (59880), le 29 juillet 1982. Célibataire. Un fonds de commerce de LIBRAIRIE PAPETERIE JOURNAUX BIMBELOTERIE ARTICLES SOUVENIRS CONFISERIE, sis et exploité à SAINT-MALO (35400) 73, rue Ville Pepin sous l'enseigne « TABAC DE LA ROULAISS » et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de SAINT MALO, sous le numéro SIREN 340 981 638. A ce fonds de commerce se trouve annexée une gérance de débit de tabacs concédée au profit de M. LETINTURIER aux termes d'un contrat de gérance ayant pris effet le 1^{er} février 2022. Propriété – jouissance : le 1^{er} février 2022. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour QUATRE VINGT SEPT MILLE EUROS (87.000,00 EUR) ; au matériel pour TROIS MILLE EUROS (3.000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial sis à SAINT-MALO 50, boulevard de La République où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

227J01632



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Pauline JOSSELIN, notaire à FOUGERES, le 20 janvier 2022, enregistré à RENNES, le 31 janvier 2022, sous la référence 2022N 386. **Monsieur Jean-Charles BOUDINOT**, commerçant, divorcé de Madame Karine DUBOS, demeurant à MAEN ROCH (35460), 60 rue Charles de Gaulle, né à ROSNY SOUS BOIS (93110), le 20 novembre 1970. A vendu à la société **ROZENN ET PATRICE LM**, société en nom collectif au capital de 1.000 euros, ayant son siège à MAEN ROCH (35460) 60 rue Charles de Gaulle, SAINT ETIENNE EN COGLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 908 541 089. Le fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS, JOURNAUX, JEUX DE GRATAGE, VENTE D'ARTICLES DE FUMEURS, RESTAURANT auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac exploité dans des locaux sis à COMMUNE DE MAEN ROCH (35460), 60 rue Charles de Gaulle - SAINT ETIENNE EN COGLES et pour l'exploitation duquel Monsieur BOUDINOT est immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 531 403 319, et ce, moyennant le prix de 27.000,00 €, marchandises non comprises. L'entrée en jouissance a été fixée à compter au jour de la signature de l'acte authentique par la prise de possession réelle. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à FOUGERES (35300), 3 boulevard Jean Jaurès, en l'étude de Me Pauline JOSSELIN domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Pour unique insertion, Me JOSSELIN, notaire.

227J01498

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un acte SSP en date du 04/02/2022 à RENNES (35), enregistré le 09/02/2022 au service départemental de l'enregistrement RENNES dossier 2022 00004934 référence 3504P61 2021 A 00860; Mme Françoise ROLLAND épouse DOUMALIN née le 12 mars 1959 à LOUDEAC, demeurant 15 rue Richard Lenoir à RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 383 043 460 a cédé à la SELARL PHARMACIE DE LA POTERIE, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°909 228 280, ayant son siège social 2 place du Ronceray - 35200 RENNES, Un fonds de Commerce d'Officine de Pharmacie sis 2 place du Ronceray - 35200 RENNES, moyennant le prix de 2.800.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 2.550.000 € et aux éléments corporels pour 250.000 €, marchandises en sus suivant inventaire, avec entrée en jouissance au 13/02/2022, date d'effet de l'enregistrement de la déclaration ordinaire d'exploitation pris conformément à l'Article L.5125-9 du Code de la Santé Publique. Oppositions : reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales auprès du siège du Cabinet TRANSMISSIO PHARM, Me François GAMBART - 24 avenue Henri Fréville 35200 RENNES, séquestre, où élection de domicile a été faite pour la validité de l'acte et des oppositions à recevoir en la forme légale.

Pour insertion

227J01534

AVIS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service espace, habitat et cadre de vie
Unité urbanisme, littoral et foncier
Secrétariat CDAC
COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

AVIS

Réunie le 17 février 2022, la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique a accordé l'autorisation sollicitée par la SAS VITRE CINE, dont le siège social se situe "Cinéma Le Lido", Place de la Gare à ROYAN et représentée par Monsieur Daniel TAILLANDIER, de créer un cinéma à enseigne « Aurore – My Cinéwest », composé de 6 salles pour une capacité de 958 places, situé Boulevard de Laval à VITRE, sur la parcelle cadastrée BY n°8 (13 445 m²). Cette décision peut être consultée à la Mairie de Vitre ou à Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine.

227J01592

APPORT FONDS DE COMMERCE



APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 01/02/2022 **Mr Jean-Bernard RENAUDINEAU**, immatriculée au RCS de Saint Malo sous le numéro 350 817 524, a fait apport à la société **LINDFIELD, SAS en cours de formation**, au capital de 130000 €, dont le siège social est 10 rue des Artisans -PA de l'Hermitage - 35780 La Richardais, du fonds de commerce de transformation de thés et cafés qu'il exploitait à 10 rue des Artisans -PA de l'Hermitage - 35780 La Richardais, sous l'enseigne "**Lindfield & Compagny**". Cet apport a été consenti au prix de 130.000 €, s'appliquant à l'ensemble des éléments corporels et incorporels. Date d'entrée en jouissance le 01/02/2022. Les créanciers de l'apporteur disposent d'un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Malo.

Pour avis
227J01643

AVIS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service espace, habitat et cadre de vie
Unité urbanisme, littoral et foncier
Secrétariat CDAC
COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 16 février 2022, la CDAC a émis un avis favorable à la demande d'exploitation commerciale sollicitée conjointement par :
- la SCCV ILOT R, promoteur de l'opération immobilière Ilot R et représentée par M. Damien SAVEY,
- la SNC LIDL, future exploitante de l'activité commerciale, représentée par M. Etienne COURSEAU,
- la SCI BAUD COMMERCES, future propriétaire et gestionnaire des murs commerciaux de l'ensemble commercial et du parking associé, représentée par Mme Alexandra BREMAUD et dont la gérance est assurée par le Groupe Chesse, relative à la création d'un ensemble commercial par la création d'un magasin « Lidl » d'une surface de vente de 1 956 m² et de deux cellules de 128 et 72 m², situé ZAC Baud-Chardonnet à RENNES (parcelles cadastrées CL9p-27p-40p-41p-57p-67p et 68p d'une superficie totale de 4 448 m²). Cet avis peut être consulté à la Mairie de RENNES ou à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine.

227J01496

ABONNEZ-VOUS !



www.7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT NAZAIRE
Jugement du 16 février 2022 - Liquidation judiciaire

SAS abri t nous, 15 le Haut Tesdan, 44460 Avesac, RCS ST NAZAIRE 832 064 182. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Le Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE a prononcé, en date du 16/02/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2022-21, date de cessation des paiements le 01/11/2021, et a désigné Madame Béatrice DAVID : Juge Commissaire, Juge Commissaire suppléant Monsieur Daniel NOBLET, liquidateur SCP PHILIPPE DELAERE en la personne de Me Philippe DELAERE "Le Constens" bd Docteur Chevrel CS 30105 44502 LA BAULE CEDEX. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501511751866-2017B20257

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **l'Association BOUTIQUE SOLIDAIRE BRETAGNE**, dont le représentant légal est M. David ISON SIREN n° 511 737 132 00023 187 rue de Châtillon 35200 RENNES - Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce

227J01651

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **Sébastien TROPEE**, né le 23 septembre 1984, agriculteur dont l'activité se situait à "Le Verger" 35140 MEZIERES SUR COUESNON - Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J01652

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a : - **rectifié d'une erreur matérielle le jugement n° 22/2021 en date du 22 février 2021 ouvrant la procédure de redressement judiciaire de : G.A.E.C. DE BRETIGNEUL**, exploitation agricole identifiée au RCS de RENNES sous le n°525 288 387 La Touche 35490 SENS DE BRETAGNE - en disant qu'il convient de lire : "fixe la date de cessation des paiements au 21 Janvier 2020." En lieu et place de : "fixe au 21 janvier 2021 la date de cessation des paiements." Le reste du dispositif sans changement. La SELARL ATHENA, prise en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly 35000 RENNES a été nommé mandataire judiciaire pour cette procédure.

227J01657

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire simplifiée pour insuffisance d'actif de : **l'Association POUR L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES PERSONNES DES MALADIES DES INVALIDES ET OU HANDICAPES (AIOM)** (Activité des autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire) 16 square Docteur Arthur Quentin 35700 RENNES - Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J01655

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **Vanessa, Jocelyne, Monique LE-RICHE, (entrepreneur individuel), identifiée sous le n° SIRET 453 013 757 00068, sous l'enseigne "CHATTERIE DE WINSTON", élevage canin**, 28 rue de Nantes 35130 LA GUERCHÉ DE BRETAGNE - Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J01658

Par jugement en date du 21 Février 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a - prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **La S.A.R.L. "ACTIV CONDUITE"**, auto-école identifiée au RCS de RENNES sous le n°493 317 424 dont le représentant légal est M. Pascal COUTURIER 18 Mail de Bourcheveuil 35510 CESSON-SEVIGNE ; - Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J01653

ENQUETES PUBLIQUES

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE - RENNES MÉTROPOLIS

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole n° 2022 - 275 du 11/02/2022, une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Rennes Métropole se déroulera sur le territoire de Rennes Métropole. Ce document établit des règles pour encadrer les possibilités d'implantation des supports de publicités, préenseignes et enseignes, en adaptant les dispositions nationales.

L'enquête publique se déroulera pendant 30 jours, du mercredi 16 mars 2022 9 h 00 au jeudi 14 avril 2022 17 h 00 inclus.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête, composée de 3 membres :

- Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial en retraite, Président de la commission d'enquête ;
- Madame Nicole QUEILLÉ, responsable du pôle juridique en retraite, membre de la commission d'enquête ;
- Monsieur Daniel FILLY, directeur interrégional de la CCRF en retraite, membre de la commission d'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera consultable :

- Sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2915> ;
- Sur support papier et sur un poste informatique à l'Hôtel de Rennes Métropole, siège de l'enquête publique, au Point Info, 4 avenue Henri Fréville, à Rennes, aux jours et heures d'ouverture au public habituels ;
- Sur support papier dans l'un des 7 autres lieux ci-après précisés, aux jours et heures d'ouverture au public habituels.

Lieux (nom et adresse)	Horaires d'ouverture	Jours et horaires des permanences de la commission d'enquête
Hôtel de Rennes Métropole (Siège de l'enquête publique) Point Info 4 avenue Henri Fréville 35000 RENNES	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (RDV conseillé, contacter le 02 99 86 62 62)	Mercredi 16 mars 2022 de 9h00 à 12h00 Jeudi 14 avril 2022 de 14h00 à 17h00
Mairie de Betton Place Charles de Gaulle 35830 BETTON	Du lundi au vendredi de 8h30* à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Le samedi de 9h00 à 12h00	Mercredi 16 mars 2022 de 14h00 à 17h00 Jeudi 31 mars 2022 de 14h00 à 17h00
Mairie de Bruz 12 Place du Docteur Joly 35170 BRUZ	Du lundi au vendredi de 8h30* à 12h00 et de 14h00 à 17h30** Le samedi de 8h30 à 12h00	Vendredi 25 mars 2022 de 9h00 à 12h00 Lundi 4 avril 2022 de 14h00 à 17h00
Mairie annexe de Cesson-Sévigné Place de la Chalotais 35510 CESSON-SEVIGNE	Le lundi, le mercredi et le jeudi de 8h30* à 12h00 et de 13h00 à 17h15 Le mardi de 13h00 à 17h15 Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00	Lundi 21 mars 2022 de 14h00 à 17h00 Lundi 4 avril 2022 de 9h00 à 12h00
Mairie de Le Rheu Place de la Mairie 35650 LE RHEU	Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Le mardi et le mercredi de 8h30* à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le jeudi de 13h30 à 18h00** Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Vendredi 25 mars 2022 de 14h00 à 17h00 Vendredi 8 avril 2022 de 9h00 à 12h00
Mairie de Pacé 11 avenue Brizeux 35740 PACE	Le lundi, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30** Le mercredi de 8h30* à 12h30 et de 14h00 à 17h30 Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Le samedi de 9h00 à 12h00	Mardi 29 mars 2022 de 9h00 à 12h00 Vendredi 8 avril 2022 de 14h00 à 17h00
Mairie de Romillé 2 Place de la Mairie 35850 ROMILLE	Le lundi, le mardi, le jeudi et le samedi de 8h45* à 12h15 Le mercredi et le vendredi de 8h45 à 12h15 et 14h00 à 17h30	Lundi 21 mars 2022 de 9h00 à 12h00 Jeudi 31 mars 2022 de 9h00 à 12h00
Mairie de Vern-sur-Seiche 37 Rue de Châteaubriant 35770 VERN-SUR-SEICHE	Le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Le jeudi de 9h00 à 12h00 Le samedi de 10h00 à 12h00	Mardi 29 mars 2022 de 14h00 à 17h00 Jeudi 14 avril 2022 de 9h00 à 12h00
*Le jour de l'ouverture de l'enquête publique (mercredi 16 mars 2022), les dossiers ne seront disponibles qu'à partir de 9h00 pour les lieux ouverts plus tôt. **Le jour de la fermeture de l'enquête publique (jeudi 14 avril 2022), les dossiers ne seront plus disponibles après 17h00 pour les lieux fermant plus tard.		
Permanences téléphoniques de la commission d'enquête Contacter le 02 99 86 62 11 pendant les horaires ci-contre uniquement		Jeudi 31 mars 2022 de 14h00 à 17h00 Lundi 4 avril 2022 de 9h00 à 12h00

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête publique pourra être adressée à Rennes Métropole, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique d'élaboration du RLPi, Service Planification et Etudes Urbaines, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex.
- Par mail, les observations et propositions pourront être envoyées à l'adresse suivante : enquete-publique-2915@registre-dematerialise.fr.

- Par écrit dans les registres papier des 8 lieux d'enquête publique, mentionnés ci-dessus.

- Par écrit et par oral, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leurs permanences mentionnées ci-dessus.

- Par écrit dans le registre numérique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2915>.

Le registre numérique consignera l'intégralité des correspondances, observations et propositions reçues selon les différents moyens décrits ci-avant.

Des informations peuvent être demandées auprès de Rennes Métropole, autorité responsable de ce dossier, auprès du Service Planification et Etudes Urbaines - 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex (tel : 02 99 86 62 20 ; courriel : rlpi@rennesmetropole.fr).

Une copie du rapport et des conclusions motivées sera disponible à l'Hôtel de Rennes Métropole, dans chacune des 7 mairies, lieux d'enquête publique, à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pendant un an à dater de la clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2915>.

L2200175

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Identification de l'organisme :

Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE – 7 rue Saint-Eloi 35360 Montauban-de-Bretagne
Tel : 02.99.06.42.55 Courriel : contact@ville-montaubandebretagne.fr

2 – Procédure de passation :

Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique

3 – Objet du marché :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – études préalables à la création d'un lotissement communal

4 – Lieu d'exécution :

Ville de Montauban-de-Bretagne (35360)

5 – Modalités de retrait du DCE

Retrait dématérialisé : les dossiers de consultation sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante : <https://marches.megalibretagne.bzh>

6 – Remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront remis par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalibretagne.bzh>

7 – Justificatifs à produire :

se référer au règlement de consultation

8 – Critères pondérés de jugement des offres :

offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

9 – Renseignements administratifs et techniques :

se référer au règlement de consultation

10 – Date de remise des plis :

4 avril 2022 à 12h00

10 – Date d'envoi la publication :

17/02/2022

L2200174

PROCÉDURE ADAPTÉE

AVIS DE PUBLICITE - MARCHE DE TRAVAUX

Procédure adaptée (article R2131-13 du code de la commande publique) avec négociation

• Identification de l'organisme qui passe le marché :

SCCV KERPLANCHES – 110 BD CLEMENCEAU – TSA 70755 – 35207 RENNES CEDEX 2

• Objet du marché :

La consultation porte sur la construction d'un immeuble regroupant 32 logements collectifs, rue des Planches à BRUZ.

• Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée : procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre

• Nombre et consistance des lots :

17 lots à savoir :

- 01 – TERRASSEMENT – VRD
- 02 – GROS-ŒUVRE
- 03 – RAVALEMENT
- 04 – BARDAGE BOIS
- 05 – ETANCHEITE – COUVERTURE METALLIQUE
- 06 – MENUISERIES EXTERIEURES
- 07 – SERRURERIE
- 08 – PORTE AUTOMATIQUE
- 09 – MENUISERIES INTERIEURES
- 10 – CLOISON - DOUBLAGE – PLAFOND
- 11 – REVETEMENT DE SOL – FAÏENCE
- 12 – SOLS STRATIFIÉS
- 13 – PEINTURE - REV. TEMENTS MURAUX
- 14 – ASCENSEURS
- 15 – PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION
- 16 – ELECTRICITE
- 17 – ESPACES VERTS

• Durée du marché :

Délai de chantier 22 mois hors préparation de chantier, compris congés et intempéries.

• Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres :

Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement à compter du 21/02/2022 sur notre profil acheteur : <https://keredes.synapse-consult.com> ou depuis <http://www.synapse-ouest.com>

• Date limite de réception des offres :

Lundi 28/03/2021 à 16h sur notre profil acheteur : <https://keredes.synapse-consult.com>

• Critères de choix :

Prix : 60 %
Moyens techniques & humains : 25 %
Démarche environnementale : 15 %

• Date d'envoi à la publication :

22/02/2022

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

L2200173

DIVERS

FAMEE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2.000 euros

Siège social : 13 rue de la Petite Haule

35340 ERCE-PRES-LIFFRE

848 218 848 RCS RENNES

Par décision du 28/01/2022, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

227J01572

Rectificatif à l'annonce parue le 19/02/2022

7 Jours Petites Affiches (support papier)

Identifiant annonce : 21074993 / Zone 20

Concernant l'immatriculation de la société "B/4"

Il a été écrit : (Christopher) " LEMEUX" (....)

Il fallait lire : "LEMIEUX"

Le reste de l'annonce est inchangé.

227J01565



CONSTITUTIONS



SCP Me Pierik ANDRÉ
et Florent BRANELLEC
7 rue Clément Ader
35150 JANZÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Florent BRANELLEC, Notaire à JANZÉ (Ille et Vilaine), 7 Rue Clément Ader, le 10 février 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **SCI DAVEUGLINE**

Siège social : JANZÉ (35150), 6 Impasse du Clos de la Vigne.

Durée : 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Pierre DAVID, demeurant à JANZÉ (35150) Bis 6, Impasse du Clos de la Vigne.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis Le notaire.

227J01666



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Ste Marie du 23/02/22, il a été constituée une société par actions simplifiée dénommée TGSO-RS sis ZA La Lande de Saint Jean 10, rue des Digitales à Ste Marie (35) pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 20 000 € ; Objet : activités en signalisation ferroviaire : inspection, supervision d'installation, vérifications et tests d'installation ferroviaires ; droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Agrément : cessions aux tiers soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : SARL TECHNIQUES GROUPEMENT SERVICES OUEST (RCS RENNES 382 118 404) ; immatriculation RCS RENNES. Le Président

227J01648

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée. Dénomination sociale : **CHILLWOODS**. Siège social : 1, La Taupinière - 35580 GUICHEN. Objet social : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de bar, restauration, café, crêperie, pizzeria, sandwicherie, brasserie sur place ou à emporter ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. . Durée : 99 ans. Capital social : 10.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Thomas CAILLIEREZ et Mme Estèle LEDY demeurant ensemble 29, rue Pierre-Marie Josse - 35580 LASSY, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

227J01571



EVIDENCE M2

Société à Responsabilité Limitée

en cours de formation

au capital de 2 000 €

Siège social : 1 rue Vau Saint-Germain

35000 RENNES - RCS RENNES en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 24 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : **EVIDENCE M2**

Siège social : 1 rue Vau Saint-Germain – 35000 RENNES

Objet social : Le conseil en relations publiques et communication

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au

Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 €

Gérance : Madame Marie NOTELET, demeurant 108 Boulevard Villebois Mareuil – 35000 RENNES et Madame Mathilde THOMAS, demeurant 29 Quai Chateaubriand – 35000 RENNES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance

227J01656

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ORGERES en date du 18/02/2022, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MPF AGENCEMENT**

Siège social : 4 rue Vanneau, ORGERES (35)

Objet : menuiserie, pose de fenêtres, cloisons sèches, isolation, vente de matériels, produits et accessoires pour la menuiserie, agencement intérieur ; prise de participations ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 500 euros

Gérance : Thomas ARDHUIN, demeurant 4 rue Vanneau, ORGERES (35),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, L'associé fondateur

227J01573

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 18/02/2022, il a été constituée une société par actions simplifiée dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : **NAOS**.

Capital : 10.000 €

Siège social : 10 Impasse du Grand Jardin ZAC de la Moirerie 35400 SAINT MALO

Objet : Le commerce, la distribution, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires, franchisés, affiliés ou autrement, d'articles de maroquinerie, de vêtements, d'articles textiles, d'accessoires de mode et d'équipement de la personne en général.

Durée : 99 ans

Transmission des actions : Les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à l'exception des cessions entre associés et sociétés du même groupe.

Président : C.C.V. BEAUMANOIR, SA, 10 impasse du Grand Jardin ZAC de la Moirerie 35400 SAINT-MALO, 391.164.092 RCS SAINT-MALO

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

227J01511

“L'AVENIR DU TRANSPORT PASSE PAR LA MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE”

BRIGITTE DELANCHY, présidente de DELANCHY TRANSPORTS, entreprise spécialisée dans la logistique et le transport de produits frais à Guidel (Morbihan), investit avec le soutien de Société Générale dans de nouveaux véhicules à moindre impact carbone* comme les camions électriques ou à hydrogène.



DÉCOUVREZ
SON HISTOIRE
EN VIDÉO

C'EST VOUS
L'AVENIR



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

* En phase de roulage. Retrouvez tous les engagements de Delanchy Transports sur delanchy.com/innovations

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € – 552 120 222 RCS PARIS – Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Julien Lienard – Février 2022.

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 4 février 2022 à CHATEAUBOURG, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **S.C.I. FONTENAY FACTORY**

Forme : Société civile immobilière
Siège social : 10 rue Lavoisier, ZI La Goulgatière, 35220 CHATEAUBOURG

Objet :
- l'acquisition, la réception comme apports, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens immeubles ; - et généralement, toutes opérations quelconques (financières, mobilières ou immobilières) pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social fixe : 1.500,00 euros divisé en 150 parts de 10 euros chacune

Montant des apports en numéraire : 1.000,00 €

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : la société bWOOD, société par actions simplifiée, dont le siège social est à PARIS (75001), 10, place Vendôme, 393 754 023 RCS PARIS

Cession des parts et agrément : à l'exception des cessions entre associés, toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis

La Gérance

Spécialement mandaté à cet effet.

227J01522

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : **VASKO**. Siège social : 24 rue Hamon 35000 RENNES. Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes à l'objet social et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société ; Durée : 99 ans. Capital social : 100 euros. Gérance : M. Boris GROSSE demeurant 24 rue Hamon 35000 RENNES sans limitation de durée et Mme Anne-Line GROSSE demeurant 24 rue Hamon 35000 RENNES sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

227J01559



SOLUTION STOCKAGE

SCI au capital de 1000 €

Siège social : Jaunet
35560 Noyal sous Bazouges
RCS Rennes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SOLUTION STOCKAGE**

Forme sociale : société civile immobilière
Au capital de : 1000 €

Siège social : Jaunet
35560 Noyal sous Bazouges

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes
Gérance : Mr Jacky BOUHOIR, Jaunet - 35560 Noyal sous Bazouges

227J01557

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ORGERES en date du 21/02/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AR-2T**.
Siège social : 4 rue Vanneau, ORGERES (35)

Objet : rénovation, tous travaux, entreprise générale, terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons sèches, isolation, électricité, plomberie, chauffage, carrelage, peinture, revêtement de sols ; prise de participations ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 500 euros
Gérance : Thomas ARDHUIN, demeurant 4 rue Vanneau, ORGERES (35),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES,
Pour avis, L'associé fondateur

227J01576

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION
ABONNEZ-VOUS WWW.7JOURS.FR

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 21/01/2022, il a été constitué une SASU dénommée **ENJOYLIDAY**.
Siège social : 38 square louis boulanger 35700 RENNES.
Capital : 400 €.

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Le conseil en entreprise de tourisme et toutes autres secteurs, la représentation et la commercialisation, le marketing.

L'assistance, la logistique, la négociation au profit de ces entreprises dans le cadre de missions.

La formation de tout public, le tout, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location-gérance de tous biens et autres droits.

La création, l'acquisition, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant les dites activités ;

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Apport d'Affaires hors domaine réglementés

La vente de produits alimentaires en activité non sédentaire (marché, ambulant, forain) pour le compte de la société ou d'une autre (apporteur d'affaires).

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Président : M. Florian Lubac, 38 square louis boulanger 35700 RENNES.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans.
Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00719

Aux termes d'un acte SSP du 12/01/2022, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HOLDING LES 4 PIFFARD** ;
Siège social : 7 Rue de la Bletterie 35000 RENNES ;

Durée : 99 ans ;
Capital : 172 863 Euros ;

Objet social : Propriété et gestion des titres qu'elle détient dans d'autres sociétés civiles ou commerciales, prise de participation sous toutes formes par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes et la gestion de ces participations ;

Agrement : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.
Gérant : Mme Clémentine PIFFARD-BELOEIL, 7 Rue de la Bletterie 35000 RENNES.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

227J01533

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 28 janvier 2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BREIZH CONSTRUCTION**
Objet social : Maçonnerie, gros-œuvre...
Siège social : Place du Granier - 35135 CHÂNTEPIE

Capital : 1500 €

Président : Monsieur KAPLAN Fatih, né le 13/07/1991 à ERZURUM (Turquie) domicilié au 13 place du Landrel, 35200 RENNES

Durée : 99 ans
Immatriculation en cours RCS de RENNES
Pour avis

227J01508



TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Charlotte PICARD-DAVID, Notaire associé, en date du 3 février 2022

Dénomination : JRdeVS.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 rue des Lilas, 35770 VERN SUR SEICHE.

Objet : Acquisition, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes opérations sont soumises à l'agrément de la société.

Gérant : Madame Marina LHEMERAY, demeurant 7 rue des Lilas, 35770 VERN SUR SEICHE

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

227J01480



CARCREFF
Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon, CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« LIMA MIKE AERO »

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros

Siège social : 33 domaine de l'étang de la motte 35590 SAINT GILLES

Immatriculation au R.C.S de RENNES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 17 février 2022, il a été constitué une société civile immobilière « LIMA MIKE AERO », dont le siège social est situé 33 domaine de l'étang de la motte 35590 SAINT GILLES, d'une durée de 99 ans, au capital social 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire et ayant pour objet social l'acquisition, la réception comme apports, à titre de concession ou autre, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, tous droits et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, dont les Gérants sont M. Michel LEMONNIER et Mme Laurence ROBERT demeurant ensemble 33 domaine de l'étang de la motte 35590 SAINT GILLES. Clauses relatives aux cessions de parts sociales : Sauf entre associés lorsqu'ils sont au nombre de deux, les parts sociales ne peuvent être transmises, à titre onéreux comme à titre gratuit, en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable d'une décision collective extraordinaire des associés, l'associé cédant participant au vote. Mention sera faite au R. C.S de RENNES. Pour avis, la Gérance.

227J01505

SB INVEST SARL

capital de 15 000€
4 la Bouchonnerie
35120 SAINT BROLADRE
RCS ST MALO en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 21/02/2022 il a été constitué une SARL dénommée **SB INVEST**, siège social 4 la Bouchonnerie 35120 SAINT BROLADRE. Objet : la prise de participation dans toutes sociétés artisanales commerciales ou civiles créées ou à créer. durée 99 ans à compter de son immatriculation au greffe de Saint Malo. Gérant Mr Sébastien BRAULT né le 20/07/1985 à Saint MALO demeurant 4 la Bouchonnerie 35120 SAINT BROLADRE

Pour avis

227J01615

CAP NOTAIRES
Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH • Emmanuelle CROISSOIR • Romain LAVEIX
SARL titulaire d'Offices Notariaux à La Chapelle des Fougeretz,
Saint-Germain-sur-Ille et Molesse
20, route de Saint-Malo • 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Tél. 02 99 66 51 01

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH., le 15 février 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : **SCI BECRAM**

Siège social : LA MEZIERE (35520) 27 rue Alex Garel.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment pour premiers co-gérants Monsieur Maxime RAMARÉ et Madame Ludvine RAMARÉ née BECHARD-CRUTEL, demeurant à LA MEZIERE (35520) 27 rue Alex Garel.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis

Le notaire.

227J01483

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée IZASCO, en date à LA RICHARDAIS du 16 Février 2022. Siège social : LA RICHARDAIS (Ille et Vilaine) - 9 rue de la Ville au Biais ; objet : en France et dans tous pays : l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ; capital : 1 000 Euros ; durée : 99 ans. Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par le président. Président : Monsieur Nicolas BOISHU demeurant à RENNES (35000) - 105 Rue de Dinan. RCS : SAINT MALO. Pour avis

227J01489

D&A
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 14 février 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : KODAS

Capital : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune

Siège social : 107 Avenue Henri Fréville, CS 10704, 35207 RENNES Cedex 2

Objet : La prise de participation sous toutes formes, soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes. La gestion de ces divers investissements et participations et toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social. L'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative, commerciale, juridique et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES

Gérance : sont nommés en qualité de gérant pour une durée indéterminée : Monsieur Smail SADOK et Monsieur Tarik Romain SADOK domiciliés à NOYAL SUR VILAINE (35530) au 6 rue Ambroise Paré.

Pour avis, les gérants.

227J01503

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 16 février 2022, il a été constituée la société suivante : Dénomination : **SAPPI 75**. Forme : Société par actions simplifiée. Siège : 19 rue du Général Maurice Guillaudot - 35000 RENNES. Objet : Toutes prestations de services de nettoyage, d'entretien et de maintenance de bâtiments et locaux, les petits travaux du bâtiment, la surveillance, l'entretien d'espaces verts. Durée : 99 ans. Capital : 50 000 euros divisé en 50 000 actions d'un euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution. Apport en numéraire : 50000 euros. Apport en nature : Néant. Président : Société V&V INVEST, SARL au capital de 50 000 euros, 17 rue du Général Maurice Guillaudot - 35000 RENNES, RCS RENNES n° 838 543 403. Directeur Général : Société HOLDING EDONIS, SARL au capital de 10 000 euros, 7 rue Louis David - 75116 PARIS, RCS PARIS n° 515 136 174. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au RCS de RENNES. Pour insertion, le Président.

227J01461

Par ASSP en date du 13/01/2022, il a été constituée une SASU dénommée : **MARCOBEL**. Siège social : 31 RUE DE BREST 35000 RENNES Capital : 100 € Objet social : HOLDING Président : Mme BELAL ISABELLE, CATHERINE demeurant 31 RUE DE BREST 35000 RENNES élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

227J00765

Par ASSP du 21/01/2022, il a été constituée une SASU dénommée **RLE**. Siège social : 15 square Charles Dullin 35200 RENNES. Capital : 1 €. Objet : la vente et la location de vélos et tout autre article lié à la pratique du vélo. Président : M. Léo Fournier, 96 rue de clignancourt 75018 PARIS. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00773

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 février 2022 à NOYAL SUR VILAINE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

MELUSINE DEVELOPPEMENT

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 2 rue Mélusine – 35530 NOYALSUR VILAINE
Objet social : Les prestations de conseil, accompagnement, audit aux entreprises et aux particuliers ; L'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières, la prise de participations ou d'intérêts dans des sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; L'animation, la gestion, la détention, le contrôle et l'exercice de mandats sociaux pour le compte de ses filiales ; La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Toutes opérations de construction, d'extension, de réhabilitation, de transformation et de lotissement en matière immobilière ; L'étude, la conception, le pilotage et la réalisation de tous programmes immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1.000 €
Président : M. Olivier ANDRÉ demeurant à NOYAL SUR VILAINE (35530), 2 rue Mélusine
Admission aux assemblées – droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix
Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES
Pour avis, Le Président

227J01569



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. des 19 et 21.02.2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SEVA IMMO.
Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers.
Siège : Hall A, Cap Courrouze, 1 rue Louis Braille, 35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE.
Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 1.000 € (apports en numéraire).
Premiers gérants : M. Arthur LEPORT, demeurant 16 rue du Thabor, 35000 RENNES, et M. Thomas BRYLINSKI, demeurant 17 rue du Champ de l'Orme, 35000 RENNES.
Agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris le conjoint d'un associé, sauf s'il a déjà la qualité d'associé, qu'après autorisation préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, les fondateurs.

227J01552

Par acte authentique du 31/01/2022 reçu par Me Carole LEFEVRE-LE SOMMER officiant à SAINT-MALO il a été constitué une SCI dénommée :

TYDOM-TYJAC

- Sigle : SCI
- Siège social : 3 allée de touchemin 35310 ST THURIAL
- Capital : 262 800€
- Objet : Acquisition, administration et location de biens immobiliers.
- Gérant : M. PINGON Nicolas 16 Avenue Jacqueline de Romilly 35000 RENNES.
- Co-Gérant : Mme PINGON Aurélie 3 Allée de Touchemin 35310 ST THURIAL.
- Cession des parts sociales : Par acte authentique ou sous signature privée, soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés quelque soit la qualité du ou des cessionnaires..
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

227J01641



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. des 19 et 21.02.2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NORMAN IMMO.
Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers.
Siège : Hall A, Cap Courrouze, 1 rue Louis Braille, 35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE.
Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 1.000 € (apports en numéraire).
Premiers gérants : M. Arthur LEPORT, demeurant 16 rue du Thabor, 35000 RENNES, et M. Thomas BRYLINSKI, demeurant 17 rue du Champ de l'Orme, 35000 RENNES.
Agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris le conjoint d'un associé, sauf s'il a déjà la qualité d'associé, qu'après autorisation préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, les fondateurs.

227J01553

Par ASSP du 21/02/2022, il a été constitué la SASU, NOUS PC.

Objet :

- La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, fusions, locations, souscriptions, achat d'actions, de valeurs mobilières, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux ou options dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ;
- L'acquisition, la détention et la gestion de portefeuilles de titres et valeurs ;
- L'animation des sociétés dans lesquelles la société détient des participations ;
- Le conseil, l'assistance opérationnelle et la réalisation de prestations de services à caractère administratif, financier, juridique, comptable, informatique, technique ainsi qu'en matière de ressources humaines et de marketing ;
- L'exploitation de tous brevets et marques, notamment par voie de licence ;
- La location de tous matériels et équipements de quelle que nature qu'ils soient ;
- La gestion de trésorerie de groupe ;
- Et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la disposition de tout ou partie de ces titres ou valeurs mobilières.

Durée : 99 ans.
Capital : 1.000 €.
Siège : RENNES (35700), 58 boulevard de Sévigné.

Cession d'actions : En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés. La cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre. La cession d'actions, à titre gratuit ou à titre onéreux, à un tiers comme au conjoint, ascendant ou descendant des associés, y compris par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, est soumise à l'agrément préalable de la Société pris en assemblée générale statuant aux conditions de quorum et majorité exigées pour les modifications de statuts. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Président : Monsieur Christian ROULLEAU, demeurant à RENNES (35700), 58 boulevard de Sévigné.
Immatriculation au RCS de RENNES.

227J01614

annoncelegale@7jours.fr

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Rennes du 21 Février 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont la dénomination sociale est : LE BREIZH'ILIEN ; Siège social : 105 Boulevard de Verdun – 35000 RENNES ;
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide et tout particulièrement la vente de pizzas, sandwiches, salades et autres plats à emporter, tous débits de boissons et licences y attachées ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Monsieur Régis TRINQUART et Madame Maria DA COSTA GONÇALVES demeurant ensemble 3 Rue du Verger – 35132 VEZIN LE COQUET ; Immatriculation : RCS RENNES.

227J01588

EDITIONS CHRISTEN

SARL à associé unique au capital de 1 000 €
77 B Boulevard de La Duchesse Anne
35700 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/02/22, il a été créée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: Editions Christen
Forme sociale: SARL à associé unique
Capital social: 1 000,00 €
Siège social: 77 B, Boulevard de La Duchesse Anne, 35700 RENNES
Objet social: Conseil et production de contenu éditorialisé à destination des professionnels de l'agroalimentaire, organisation et animation d'événements professionnels, production de contenus journalistiques, editing et édition d'ouvrages spécialisés
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Rennes
Gérance: Monsieur Pierre CHRISTEN, demeurant au 77 B Boulevard de la Duchesse Anne, 35700, RENNES

227J01488

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : **DVLD Immo**
Siège social : 14 allée des Hortensias 35770 VERN SUR SEICHE
Durée : 99 ans
Objet social : Location en meublé non professionnel
Capital social : 100 euros.
Gérance : Mme Françoise SOUVIGNET née LANDAIS demeurant 14 allée des Hortensias 35770 VERN SUR SEICHE née le 28 janvier 1967 à FLERS (61)
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis,

227J01542

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à THORIGNE FOUILLARD (35235) du 21 Février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **GRINVEST** Forme : Société par actions simplifiée à associé unique (SASU) Siège : THORIGNE FOUILLARD (35235), 53 bis rue du Petit Bois
Objet social : Détention et gestion de participations Capital social : 1000
Durée : 99 ans Conditions d'admission aux assemblées – Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clauses restreignant la transmission des actions : Les transferts d'actions par l'associé unique sont libres. Si la société vient à compter plusieurs associés toute cession ou transmission (par apport, fusion, donation...) d'actions au profit des tiers mais également entre associés sera soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité des voix dont disposent les associés présents, votant à distance ou représentés. Président de la société : Monsieur Gwénaél RENAULT demeurant à THORIGNE FOUILLARD (35235) 53 bis, rue du Petit Bois Immatriculation : RCS Rennes Pour avis.

227J01545

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

7jours.fr

Abonnez-vous

À chacun sa formule

« Découverte » / 6 mois

35 €^{TTC}

couplage magazine + site internet

« Classique » / 12 mois

55 €^{TTC}

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter chaque semaine

Paiement sécurisé



« Fidélité » / 24 mois

99 €^{TTC}

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

CONSTITUTIONS

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES

SELARL
1C allée Emmergande d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique sous signature électronique en date du 17 février 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée de type unipersonnel
Dénomination sociale : LH CAPITAL
Siège social : 9 impasse de la Gironde à (35740) PACE
Objet : Conformément à l'article 2 « OBJET SOCIAL » des statuts sociaux :
« La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'activité de holding patrimonial et financier.

À cette fin, la société pourra notamment :
- constituer des sociétés, participer à la constitution de sociétés, prendre ou céder des participations dans des sociétés constituées, participer à des augmentations de capital de sociétés, gérer ses participations et ce, quelle que soit la nature civile ou commerciale desdites sociétés ;
- acquérir, administrer et gérer par location ou autrement tous immeubles et biens immobiliers.

La société pourra, dans ce cadre, réaliser toutes opérations qu'elle qu'en soit la nature, mobilière, immobilière, commerciale et financière se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en faciliter la réalisation. »
Capital social : Le capital social de 1 000 € est divisé en 1 000 actions de 1 € chacune de valeur nominale.

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, y compris entre associés, sera soumise à l'agrément préalable donné par la collectivité des associés aux conditions des décisions collectives extraordinaires à savoir à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'utilisateur pour les décisions relatives à l'affectation des résultats et au nu-propriétaire pour toutes les autres décisions collectives ordinaires ainsi que pour l'ensemble des décisions collectives extraordinaires.

Président :
- Monsieur Laurent HUET
Né le 29 octobre 1975 à RENNES (35)
De nationalité française
Demeurant 9 impasse de la Gironde à (35740) PACE
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

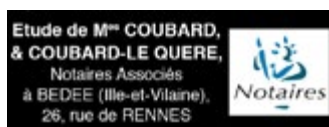
Pour avis, Le Président
227J01476

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/02/2022, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LE 14C
Siège Social : LA MEZIERE (35520) - 3 rue de la Parbatte.
Capital : 1 200 Euros
Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autre.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérantes : Madame Sylvie PELOIS demeurant à MEZIERES SUR COUESNON (35140) - La Ville Olivier et Madame Amélie AMOYEL-VICQUELIN demeurant à LA MEZIERE (35520) - 3 rue de la Parbatte.
Cession de Parts : Toute cession ou transmission de parts, à quelque titre que ce soit, même à des associés, à des tiers étrangers à la société et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis
227J01474



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent COUBARD, Notaire à BEDEE, le 17 février 2022, il a été constituée la société civile immobilière suivante :

Dénomination : **4B**
Siège : CHANTEPIE (35135), 11 A rue Mozart.

Durée : 99 ans.
Objet : - acquisition, vente, construction, amélioration, gestion et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers,
- conclusion de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, destinés pour financement des acquisitions ou coûts d'aménagement, réfection ou autre dans les immeubles de la société,
- propriété et gestion, de tout portefeuille de valeurs mobilières, souscription contrat de capitalisation, détention de liquidités,
- cautionnement personnel ou constitution de garantie sur biens sociaux.

Capital social : 1000 euros
Gérant : Monsieur Raoul BRIAND demeurant à CHANTEPIE (35135), 11 A rue de Mozart et Monsieur Etienne BRIAND demeurant à CHANTEPIE (35135), 10 mail Camille Claudel.
Cessions de parts et agrément : Parts sociales librement cessibles entre associés, d'un ascendant ou d'un descendant d'eux, autrement agrément de l'unanimité des associés requis.
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis et mention.
Le notaire.

227J01578

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 février 2022 à BRUZ, il a été constituée une SOCIÉTÉ présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : **SAS TSARAN**
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 4, rue de la Croix Vaissierelle - 35170 BRUZ

Objet : La prise de participations dans tous types de sociétés, la gestion et l'exercice de mandats sociaux et de prestations techniques et financières auprès de sociétés et d'entreprises

Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 € chacune
Cessions d'actions et agrément : articles 13 à 20 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales
Président : BEMBEKOFF Eric, demeurant au 4, rue de la Croix Vaissierelle - 35170 BRUZ

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis

227J01610

AHBL
AVOCATS

L'HÔTEL SAINT PIERRE

Société civile immobilière d'attribution
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 rue de la Touche Ablin
35510 CESSON-SEVIGNE
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique signé le 18 février 2022 et contresigné par avocat, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'HÔTEL SAINT PIERRE
Forme : Société civile immobilière d'attribution

Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Siège social : 26 rue de la Touche Ablin à CESSON-SEVIGNE (35510)

Objet : l'acquisition d'un immeuble sis 18 rue Rohan à SAINT BRIEUC (22000) ; sa division en appartements et locaux destinés à être attribués aux associés, soit en jouissance, soit en propriété ; la gestion et l'entretien de l'immeuble ainsi divisé, jusqu'à la mise en place d'une organisation différente ; le cautionnement hypothécaire à la garantie des emprunts contractés par les associés pour leur permettre de répondre aux appels de fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social, l'engagement de la société étant strictement limité aux parties divisées et indivises de l'immeuble social auxquelles l'associé bénéficiaire du crédit aura vocation en propriété, tout autre cautionnement hypothécaire étant interdit ; et, généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou destinées à en faciliter la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société, qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions des articles L.212-1 et suivants et R.212-1 et suivants du CCH et qu'elles ne fassent pas perdre à la société le bénéfice des avantages attachés à la transparence fiscale instituée par l'article 1655 ter du CGI.
Durée : 99 années.

Gérance : Monsieur François PIFFARD demeurant 26 rue de la Touche Ablin à CESSON-SEVIGNE (35510).
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants. Toute cession à un tiers est soumise au préalable à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,

227J01527

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 22/02/2022 de l'**EURL LIMALIS** au capital de 1 000 €. Siège : 11, allée du Moulin, 35310 MORDELLES. Objet : assistance et conseil en gestion, marketing, organisation et distribution auprès des entreprises dans le domaine audiovisuel, informatique et multimédia ; toutes activités de communication, de publicité, de stratégie digitale et événementielle. Durée : 99 ans. Gérant : M. Nicolas HUBERT demeurant 11, allée du Moulin, 35310 MORDELLES. Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis, la gérance.

227J01631

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 14 février 2022 à RENNES, il a été constituée une Société à Responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : **SARL MHL**
Capital : 82.500 €UROS - Apports en nature
Siège Social : 67 ter Boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES
Objet Social : L'activité d'animation d'un réseau et la fourniture de toutes prestations de services s'y rattachant.

L'activité de holding animatrice de groupe
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Olivier PRECHOUX demeurant : 15 rue de la Rabine - 35170 BRUZ

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis La Gérance

227J01637

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2022, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PPJ CAP EME-RAUDE

Forme sociale : SAS
Au capital de : 60000 €.
Siège social : 4B Chemin de la Cornillais 35800 DINARD

Objet : Acquisition, administration et gestion par location, sous location ou autrement de galeries marchandes, tous immeubles, biens ou droits immobiliers, parts de société immobilières ; gestion pour autrui, établissement de baux, suivi de travaux, des litiges, suivi de sociétés propriétaires d'immeubles, exercice de tous mandats donnés par les associés ou gérants de ces sociétés.

Président : La société IMMO TRANS AFFAIRES dont le siège est à DINARD (35800), 4B Chemin de la Cornillais.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis
227J01521

ASKE AVOCATS
CONSEILS

Maître Margaux WARIN
Avocate au Barreau de Nantes
1 rue Alphonse Gautt
44000 NANTES
02 51 82 06 06
margaux.warin@aske-avocats.fr

PARTITION PAYSAGE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 euros
7 la Vionnais à SAINT GANTON (35550)
RCS de RENNES en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2022 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PARTITION PAYSAGE
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Capital : 1000 euros.
Siège social : 7 la Vionnais à SAINT GANTON (35550)
Objet social :
Le conseil en aménagement paysagé ; La conception de plans de plantations, palettes végétales, esquisses, projections 3D ; La réalisation de dossiers techniques de mise en œuvre ; L'organisation événements, formations et ateliers d'initiation aux techniques paysagères.

Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Tanguy DREAU demeurant 7 la Vionnais à SAINT GANTON (35550)
La société sera immatriculée au Registre du commerce des sociétés de RENNES.
Pour avis et mention,
La Gérance.

227J01537

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 février 2022 à SERVON SUR VILAINE, il a été constituée une SOCIÉTÉ présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : **SAS DN FINANCE**
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 26, rue du Générale de Gaulle - 35530 SERVON SUR VILAINE

Objet : Toutes activités de holding, de prise de participation par tous les moyens et de quelque manière que ce soit. Durée de la société : 99 années

Capital social fixe : 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs
Cessions d'actions et agrément : articles 11 à 20 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales

Président : Damien NICOLAS demeurant 26, rue du Générale de Gaulle - 35530 SERVON SUR VILAINE

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis

227J01609

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à SERVON-SUR-VILAINE, 7, rue Charles Brisou, le 17 février 2022, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : DIBS.
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE EUROS (100 000,00 €), divisé en 100 parts de MILLE (1 000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

SIÈGE SOCIAL : Lieudit La Ruelle 35530 SERVON SUR VILAINE.

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, l'emprunt des tous les fonds nécessaires à cet objet.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés au RCS de RENNES.
Gérance : Monsieur Etienne DOMALAIN
Pour avis.

227J01530



CONSTITUTIONS

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES

SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte seing privé en date du 21 février 2022, il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : SCI
Dénomination : VALDOM IMMO
Siège social : 37 avenue Aristide Briand à (35000) RENNES

Objet : Acquérir la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis - prendre à bail en vue de leur location de tous immeubles - gérer et exploiter par bail, location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus - aliéner tous immeubles dont la société serait propriétaire. Capital social : 1 000 € correspondant à des apports en numéraire

Gérance : Madame Valérie FREDJ et Monsieur Dominique FREDJ, demeurant au 37 avenue Aristide Briand à (35000) RENNES Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Agrément des cessions de parts : Toutes les cessions de parts sociales, y compris entre associés, ascendants et descendants ou encore entre conjoints que ce soit en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit sont soumises à un agrément. La décision d'agrément est valablement prise aux conditions des décisions collectives extraordinaires, soit par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. L'associé cédant peut participer au vote.

Pour avis,
La gérance

227J01597

ASK DEVELOPPEMENT

Société Civile au Capital de 1 000 €
1 Rue du Capitaine Dreyfus - 35136 St JACQUES DE LA LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : ASK DEVELOPPEMENT ; FORME : Société civile ; CAPITAL : 1 000 euros apport en numéraire uniquement ; SIEGE SOCIAL : 1 Rue du Capitaine Dreyfus - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE ; OBJET : La prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes entreprises françaises ou étrangères qu'elle qu'en soit la forme juridique ou l'objet ; La gestion de ces participations ; Tout investissement dans des supports financiers ; Toutes prestations de services au profit d'entreprises en matière de gestion notamment dans les domaines administratifs, comptables, financiers, commerciaux ou de direction et plus particulièrement au profit des sociétés filiales ; La propriété, par voie d'acquisition ou autrement, et la gestion notamment sous toute forme de location, de tous immeubles et biens ou droits immobiliers ; Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ; DUREE : 99 années ; GERANCE : Monsieur GAUTHIER Kilian demeurant 5 Rue Guy l'Epain - 35680 LOUVIGNE DE BAISS pour une durée indéterminée ; CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément. IMMATRICULATION au RCS RENNES Pour avis

227J01617

MODIFICATIONS

AG
AUDE GIRARD
SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

TECHNIQUES GROUPEMENT SERVICES OUEST

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 20 000€ porté à 100 000€

Siège social : ZA de la Lande de Saint Jean 10, rue des Digitalis 35600 SAINTE MARIE 382 118 404 RCS RENNES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL – CHANGEMENT DE DENOMINATION - TRANSFORMATION EN SAS

L'AGE du 24/02/22 a décidé :

- L'augmentation de capital de 80 000€ par prélèvement sur le compte « autres réserves » et élévation du nominal des parts. Le changement de la dénomination qui devient TGSO- La transformation de la société, au 01/03/22, dans les conditions de l'article L. 227-3 du Code de commerce, en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau ; adoption des nouveaux statuts avec maintien de ces noms, objet, siège, durée et date d'ouverture et de clôture de son exercice social ; capital social : 100 000€.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix que d'actions. Cession des actions aux tiers soumises à agrément de la collectivité des associés. Fin du mandat de gérant de Michel Tendron Polignac Le Dresny à Plessé (44) qui devient Président de la SAS au 01/03/22. Publicité RCS RENNES. Pour avis

227J01649

FOUCHER-MEDIA AVOCAT

48 rue de l'Ouche Colin
44 230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

LE NUANCIER

SARL au capital de 1.000 euros
Siège social :
1, place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES
907 751 978 RCS RENNES

Suivant décisions de l'associée unique du 21/01/2022, le capital social a été augmenté de 6.690 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, le capital social est modifié comme suit :

- Ancien capital social : 1.000 euros.
- Nouveau capital social : 7.690 euros.
La Gérance

227J01654

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNE CEDEX

SARL HURAUULT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 51 834 € euros réduit à 5 024 € euros
Siège social : Route de Rennes – ZA de Chateaugiron 35410 CHATEAUGIRON
RCS RENNES 339 250 896

REDUCTION DE CAPITAL

Par décision en date du 10 janvier 2022, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 736 parts sociales.

Aux termes de l'assemblée générale du 17 février 2022, le gérant a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Elle a constaté en conséquence que le capital se trouvait ainsi ramené de 51 834 € à 5 024 € à la même date.

En conséquence, la mention antérieurement publiée et relative au capital social est modifiée.

Nouvelle mention :

Le capital social s'élève à 5 024 € divisé en 79 parts sociales de 63,60 € nominal. Pour avis, le Gérant.

227J01642

M^{re} Loïc MARZIN
Avocat à la Cour
310, rue de Fougères
35700 RENNES
02 23 44 07 70

"PHARMACIE LA BARATIERE"

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SELARL)

Au capital social de 250.000 €
Ramené à 125.100 €

Siège Social : 21, rue de Redon
Centre Commercial La Baratière
35500 VITRE

514 138 007 RCS RENNES (35)
SIRET N° 514 138 007 00018
Code NAF/APE : 4773 Z

REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS SOCIALES DIVERSES

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/12/2021, enregistrée auprès du SDE de RENNES (35), le 12/01/2022, Dossier 2022 0004120, référence 3504P61 2022 A00606, la collectivité des associés a, pour une prise d'effet au 01/01/2022 – 0 h 00 :

1/ procédé à l'acquisition pour le compte de la société des 1249 parts sociales, numérotées de 1252 à 2500 inclus, détenues par Mme LE BAIL épouse LAPAUSE, Docteur en Pharmacie, demeurant 05, Place de l'Hermitage – (35500) VITRE – associée titulaire retrayante ; et ce, pour annulation ; 2/ constaté la réduction consécutive du capital de la société de 250.000 € à 125.100 € par annulation des parts sociales en cause ;

3/ constaté le retrait définitif de Mme LE BAIL épouse LAPAUSE, Docteur en Pharmacie, dans ses fonctions de co-gérante de ladite société avec effet au 31/12/2021 – 24h00, date d'effet de l'enregistrement de la déclaration d'exploitation visée à l'article L 5125-9 du CSP ayant affectée les résolutions sociales de ladite assemblée générale extraordinaire sus-énoncée.

Comme conséquence des décisions prises aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire sus-énoncée, il a été décidé de modifier l'article ci après des statuts de la société pour extraits :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à l'acte constitutif à la somme de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €) a été ramené à la date d'effet du 01/01/2022, à la somme de :

Ci.....125.100 €

Il est divisé en mille deux cent cinquante et une (1.251) parts sociales de cent euros (100 €) chacune, entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, des apports en nature de titres et des cessions régulièrement intervenues à ce jour, s'il y a, savoir :

- Mme Valérie BREVAULT, épouse POT-TIER, Docteur en Pharmacie ;
Une (1) part sociale, numérotée 1.

Ci.....1 part

Associée titulaire au sein de la société

- Article 8 des statuts -

- La SPFL "POTTIER-HOLDING" ;

Mille deux cent cinquante (1.250) parts, numérotées de 2 à 1.251 inclus.

Ci.....1.250 parts

Associée au sein de la société

- Article 8 des statuts -

qui constituent l'intégralité du capital social.

»

Le reste des articles sans changement à l'exception de l'article 8 « DETENTION DU CAPITAL » et 16 « GERANCE » pour tenir compte de ce qui précède et mise en harmonie avec les dispositions légales et réglementaires régissant l'exercice de la Pharmacie d'Officine en France. Il sera fait dépôt des actes sus-énoncés et des statuts mis à jour au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES (35).

Pour avis,

La gérance unique

227J01478

ORONA OUEST NORD

Société par actions simplifiée
au capital de 84.180 €

Siège social : ZA Beauséjour
35520 LA MEZIERE
414 672 717 RCSRENNES

Aux termes d'une décision du 16 février 2022, l'Associée unique a pris acte de la fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Aitor ZELARAIN YEREGUI de la société à compter du 16 février 2022.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis Le Président

227J01616

CABINET ALAIN GORRET
NICOLAS MARUELLE
Espace performance
Centre Alphas Bat H1
35760 SAINT-GREGOIRE
02 99 23 03 22

AVIS

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26/10/2021, les associés de la **SCM CABINET MEDICAL DE LA POTERIE**, Société Civile de Moyens au capital de 609,80 Euros, RCS RENNES 311 360 531, dont le siège social est fixé 3, rue de Bourgogne à CHARTRES DE BRETAGNE (35131), ont décidé, à compter, rétroactivement du 01/10/2021 :

- De réduire le capital social de 152,40 euros pour le porter à 457,40 euros par annulation des 10 parts sociales, numérotées 11 à 20 incluse,

- D'acter le départ de la société et la démission de ses fonctions de cogérante de Madame VALLANT Annabelle.

L'article 7 des statuts a été modifié corrélativement.

Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

Pour avis.

227J01479

KALLISTHÉOS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 571 390 euros
porté à 18 671 390 euros
Siège social : 35 Boulevard de la Liberté
35000 RENNES
RCS RENNES 789 044 138

AUGMENTATION DECAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 26 novembre 2021 que le capital social a été augmenté de 3 100 000 euros par augmentation de la valeur nominale des actions.

L'article 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quinze millions cinq cent soixante et onze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (15 571 390 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de dix-huit millions six cent soixante et onze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (18 671 390 euros).

Mention au RCS de RENNES.

POUR AVIS

Le Président

227J01482

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **PATRIMINVEST 22 NEVERS**. Forme : SCI. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. 907 794 259 RCS RENNES Aux termes d'une décision en date du 21 février 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 100 euros à 1825100 euros. Les articles « 6.1 MONTANT DES AP-PORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital. Mention sera portée au RCS RENNES

227J01535

KINTSUGI

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social : 57 rue d'Inkermann
35000 RENNES
848 647 400 R.C.S. RENNES

Le 30/06/2021, conformément aux articles L. 823-2-2 al 1, D. 823-1 et D. 221-5 du Code de commerce, l'associé unique a décidé de nommer la société A.C.R.-A.D.C. Cabinet Pierquin sis 28 boulevard Lucien Pierquin, 08000 Warcq, 351 532 528 RCS Sedan, commissaire aux comptes titulaire, et constate que la société n'est pas tenue de désigner de commissaire aux comptes suppléant. Pour avis

227J01630

EURL HB au capital 1000 € 6, rue des frères Montgolfier 35590 ST GILLES 808 307 672 RCS RENNES. Suivant l'AGE du 14/02/2022, il a été décidé de modifier l'article 02 à compter du 14/02/2022. Nouvel objet social : peinture int/ext, pose de revêtements murs et sol. Ancien objet social : peinture int/ext, pose de revêtement mur et sol, Pose de plaques de plâtre et cloison sèche. Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis

227J01635

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS



R 4

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 570 euros
Siège social : 25 rue Alexandre Duval
35000 RENNES
RCS RENNES 533 095 428

NOMINATION DE CO-GERANT

Aux termes d'une assemblée générale du 09/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Rémi LE QUERE, demeurant 46 Boulevard Jean Mermoz - 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE et M. Alexandre LE QUERE demeurant 37 rue du Tertre - 35170 BRUZ.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis
227J01269



BL INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 55 000 euros
Siège social : Iliudit La Racinais
35370 TORCE
RCS RENNES 793 870 932

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décision des associés en date du 11 Février 2022, M. Romain LEUVREY, demeurant à TORCE (35370) - Iliudit La Racinais, a été nommé aux fonctions de gérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Bernard LEUVREY, démissionnaire de ses fonctions à compter de cette même date.

Pour avis, le Gérant

227J01487



OLIVEIRA

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale de Bellevue
35340 LA BOUEXIERE
RCS RENNES 480 315 563

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décision de l'associée unique en date du 11 Février 2022, M. Romain LEUVREY, demeurant à TORCE (35370) - Iliudit La Racinais, a été nommé aux fonctions de gérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Bernard LEUVREY, démissionnaire de ses fonctions à compter de cette même date.

Pour avis, le Gérant

227J01485

SODEXMA

Société Anonyme
au capital de 45.045 euros
Siège social : 21 rue de Redon
Centre Commercial la Baratière
35500 Vitré
330 229 675 RCS Rennes

AVIS

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juillet 2021, il résulte que les mandats de la société COGEP AUDIT, Co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christian WILT, Co-Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Co-Commissaire aux Comptes.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

227J01556

R P I

SARL unipersonnelle
au capital de 10000 €
Siège social : 23 Square Yves Montand
35000 RENNES
895078822 RCS de RENNES

Par AGE du 01/02/2022, il a été décidé à compter du 01/02/2022 :
- D'ajouter à l'objet social les activités de : ACHATS, VENTES DE MATÉRIEL
Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de RENNES

227J01468

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dénomination : **ETABLISSEMENTS FOUR-NIAL**. Forme : SAS. Capital social : 106750 euros. Siège social : ZA BEAUCE, 35520 LA MEZIERE, 649 200 086 RCS de RENNES. Aux termes d'une décision en date du 20 janvier 2021, l'associé unique a pris acte de la modification de commissaire aux comptes à compter du 20 janvier 2021 : ACCIOR CONSULTANTS (suppléant partant) Mention sera portée au RCS de RENNES. Pour avis, Le Président

227J01486



SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCI KERLAND 12

Société Civile Immobilière
au capital social de 214 000 €
Siège social : 2 place du Général Koenig
35000 RENNES
RCS RENNES 387 471 139

NOMINATION D'UNE GERANTE

L'ensemble des associés a décidé, le 11 janvier 2022, de nommer en qualité de Gérante à compter de ce jour : Madame Eliane MADRE Née le 31 janvier 1948 à (35000) RENNES De nationalité française Demeurant 2 square du Général Koenig à (35000) RENNES en remplacement de Monsieur Roland VIELLE et de Madame Jeanne DUPONT, du fait de leur décès.

Pour Avis, La gérance

227J01531



HYDRA

SCI au capital de 100 €
Siège : 51 boulevard de la Liberté
35000 RENNES
890 171 630 RCS RENNES

Par ASSP du 24/12/2021 et 25/12/2021, les associés prennent acte du départ de M. Jean-Claude Bourgeois en qualité de co-Gérant.

227J01538

RM C

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Espace Performance - Bâtiment F - 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 479 940 066

AVIS DE PUBLICITE

Par délibération en date du 24 janvier 2022, l'Assemblée Générale de la Société a décidé de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, Madame Hélène CAPPE, demeurant 42 avenue des Portes Cartier - 35400 SAINT MALO, en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de Madame Danielle CAPPE, démissionnaire.

Pour avis
La Présidente

227J01590



ISODECOR

SARL au capital de 140 000 €
Siège social : 27, rue de la Marebaudière
35760 MONTGERMONT
479 659 229 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04.02.2022, il résulte que M. Benoît HERVE DU PENHOAT a démissionné de ses fonctions de Cogérant à compter du 04.02.2022. Monsieur Hugues VANEL demeurera seul Gérant de la Société à compter du 04.02.2022. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis La Gérance

227J01568

DISTRI-BAT

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 18, avenue de Bellevue
ZI La Haie des Cognets
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
502 779 341 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 16/02/2022, il a été constaté la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 16/02/2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Capital social : 20.000 € divisé en 200 actions ordinaires de 100 € chacune, intégralement libérées. Administration : Ancienne mention : Gérante : Mme Patricia BOURGET demeurant 5 Clos Margotte - 35310 CINTRE. Nouvelle mention : Présidente : SAS A.P. CONSEILS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège est sis 5 Clos Margotte - 35310 CINTRE, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°908 220 213, représentée par Monsieur Christophe BOURGET. Directrice générale : Mme Patricia BOURGET demeurant 5 Clos Margotte - 35310 CINTRE, à compter du même jour. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agravement : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES. Pour avis.

227J01596

EPICAP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 36-38, rue Saint-Georges
35000 RENNES
844 654 483 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/02/2022, Jérôme PEYE sis 1, Allée de l'Île Grande 35830 BETTON et Jérôme SORIOT sis 3, rue Aimée Lallement 35131 PONT PEAN ont été nommés cogérants sans limitation de durée à compter du 01/02/2022. RCS RENNES. Pour avis.

227J01629

CARDIS

SAS au capital de 109.014,40 euros
Siège social : ZI CHATEAU GAILLARD
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
378742829 RCS RENNES

OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions collectives du 01/02/2022, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : le commerce de tous produits et articles, ainsi que la prestation de tous services se rapportant, actuellement ou dans l'avenir, à l'exploitation d'un supermarché ou d'un hypermarché à enseigne E. LECLERC ; la location et la vente de disques, cassettes, compact disc audio et vidéo et plus généralement de tous supports de l'image et du son ; la vente d'objets mobiliers d'occasion particulièrement dans le domaine des jeux vidéo, consoles et objets dérivés ; la location et la vente de livres, billets de spectacles, posters, gadgets et d'une manière générale de tous produits se rapportant à la culture. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de Rennes. Pour avis, Le Président

227J01612



Delphine Lechat Avocat
26B Bd Jacques Fauchaux
35300 FOUGERES
tel 02.23.51.91.80
delphine.lechat@dlavocat.com

TRANSPORTS GELIN

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 10 rue de La Lande du Bas,
35300 FOUGERES
RCS Rennes 329.295.018

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 18 février 2022 il résulte que les mandats de la société CAPEOS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Marc PLANÇON, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant et de renouveler dans ses fonctions le Commissaire aux Comptes titulaire, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2027.

POUR AVIS Le Président

227J01570

D2G HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 rue de la Vannerie
35130 LA GUERCHÉ-DE-BRETAGNE
850 898 214 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 18/02/2022, il a été pris acte de : 1/ la démission de Mme Sandra GAUTRON-DELA-VILLE de son mandat de Directrice Générale à compter rétroactivement du 21/01/2022 ; 2/ la nomination de Mme Nadine GUILTAT demeurant 39 rue de la Grande Ile 77100 MEAUX en qualité de Directrice Générale à compter du 18/02/2022 et pour une durée indéterminée. RCS RENNES. Pour avis

227J01491

EB EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 10 000 €
Siège social : 3 impasse Jacques Andrieux
35520 MELESSE
878 550 870 RCS RENNES

Par une décision de l'associé unique en date du 01/02/2022, il a été décidé de :
- Transformer la société en SARL unipersonnelle. Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle. Son capital reste fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune, numérotées de 1 à 100. La dénomination sociale de la société « EB EXPERTISE » demeure inchangée.
- Supprimer la mention relative à l'activité de commissariat aux comptes de l'objet social de la Société.
- Transférer le siège social au 41/43 rue de La Mézière à 35520 MELESSE et de fermer l'ancien siège social situé au 3 impasse Jacques Andrieux à 35520 MELESSE.
- Désigner en qualité de Gérante de la société, pour une durée illimitée à compter de ce jour : Mme Emmanuelle BOURGOGNE, demeurant 3 impasse Jacques Andrieux à MELESSE (35520).
Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis

L2200204

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS

CONNECTCRÉDIT

SAS au capital de 210 000 €
Siège social : Immeuble 3 Soleil - 20 rue d'Istly,
35700 RENNES
RCS RENNES 851 729 400

Le 16/02/2022, l'AG, connaissance prise du PV de l'AG du 10/02/2022 décidant de mettre fin aux fonctions de Président de M. Régis ANSEL, sous réserve d'un préavis d'1 mois, a décidé l'interruption immédiate du préavis de ce dernier et a nommé, à compter du 16/02/2022, M. Jonathan FITOUSSI, demeurant au 92 avenue du Général de Gaulle à SAINT MANDE (94160), en qualité de Président en remplacement, lequel est démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour.
POUR AVIS Le Président

227J01665

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE TRANSFERT

C-SOLPROPRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 18 Rue du Gifard
35410 DOMLOUP
891 150 781 RCS RENNES

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 21 Février 2022, il a été décidé de transférer le siège social de 18 Rue du Gifard - 35410 DOMLOUP à 24 Rue de L'Erbonnière - 35510 CESSON SEVIGNE à compter du 21 Février 2022 et de modifier les statuts en conséquence.

227J01551

TRANSFERT SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION OBJET SOCIAL

Dénomination : **E.C.P.I.A.** Forme : SAS au capital de 1000 euros. Siège social : 2 Rue Victor Hugo, 35000 RENNES. 848 776 076 RCS de RENNES. Aux termes d'une décision en date du 1 février 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 février 2022, de transférer le siège social à 5 rue Pierre Gourdel, 35000 RENNES et de modifier l'objet social de la société. En conséquence, l'associée unique modifie l'article 4 des statuts comme suit : « Le siège social est fixé à : 5 Rue Pierre Gourdel 35000 RENNES Il ne peut être transféré que par décision de l'associé unique ou par décision collective extraordinaire de l'Assemblée Générale ». En conséquence, l'associée unique modifie l'article 2 des statuts comme suit : « - L'activité de courtier en opérations de banque et en services de paiement ; - L'activité de courtier en opérations d'assurances ; - L'activité d'intermédiaire en Opérations de Banque et en services de paiement (IOBSP) réalisés dans le cadre d'un mandat pratiqué à titre habituel contre rémunération ou tout autre avantage économique [...] ». Mention sera portée au RCS de RENNES. La gérance

227J01442

OUEST DECO PEINTURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6.000 euros
Ancien siège social : 4, place de Thorigné
35200 RENNES
Nouveau siège social : 9, rue des Pommiers
Appartement 202 - 35170 BRUZ
878 270 685 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 30/11/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 4, place de Thorigné - 35200 RENNES au 9, rue des Pommiers - Appartement 202 - 35170 BRUZ. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

227J01577

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

R-GTTELECOM, EURL au capital social de 500€, 18 rue Alexis Geffault 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, 891 566 770 RCS RENNES. D'une Décision de l'Associé Unique du 02/01/2022, il résulte que le siège social a été transféré au 45 rue Pierre Jakez Hellas 35690 AIGNE à compter du 02/01/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de RENNES

227J00178



LIAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
12 allée Jean François Le Gonidec
35000 RENNES
RCS RENNES 850 153 073

TRANSFERT DU SIEGE

Par décision collective unanime des associés en date du 28 janvier 2022, le siège social a été transféré de RENNES (35), 50 mail François Mitterrand à RENNES (35), 12 allée Jean-François Le Gonidec à compter du 28 janvier 2022. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
RCS de RENNES
Pour avis,
La Présidence

227J01504



28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Dénomination : OMILECS.
Forme : SCL.
Capital social : 138000 euros.
Siège social : 4 Rue Notre Dame, 44850 LECELLIER.
799456496 RCS de Nantes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 novembre 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à 1 rue des Doves, 35580 Guignen.
Objet : Propriété, mise en valeur, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, vente de tous biens sociaux, durée : 99 ans.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Radiation du RCS de Nantes et immatriculation au RCS de Rennes.

227J01514

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

AVICENNE DEVELOPPEMENT, SASU au capital social de 3 000 €, Siège social : 8 rue Yvan Tourgueneff, Résidence du Parc de Bougival Bât C 78380 BOUGIVAL, 894 612 951 VERSAILLES. Personne habilitée à engager la Société : Mme LEFORT DE-SYLOUSE Gaëlle, Présidente demeurant 9 lieu dit Narbonne, Ferme Saint-Christophe 35120 SAINT-MARCAN. D'une Décision de l'Associé Unique du 01/01/2022 il résulte que :
- la dénomination sociale a été modifiée et devient : **G.L.D.Y CONSEIL** ;
- le siège social a été transféré au 9 lieu dit Narbonne, Ferme Saint-Christophe 35120 SAINT-MARCAN, à compter du 01/01/2022. Modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au RCS de VERSAILLES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-MALO

227J00165

SORENIR CAPITAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 367 200 euros
Siège social : 6 rue de Belle-Ile
35760 SAINT GREGOIRE
transféré 3 rue du Doucet, ZA de Confortland - 35520 MELESSE
R.C.S. RENNES 854 000 056

TRANSFERT DU SIEGE

Par décision collective des associés du 17 février 2022, le siège social de la Société a été transféré du 6 rue de Belle-Ile - 35760 SAINT-GREGOIRE au 3 rue du Doucet, ZA de Confortland - 35520 MELESSE, avec effet au 31 janvier 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J01613

MY KANOPY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 11 rue de la Vigne
35650 LE RHEU
830 753 539 RCS de RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AG en date du 23/02/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 11 rue de la Vigne 35650 LE RHEU au 11 venelle Olympe de Gouges 35310 CHAVAGNE à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

227J01622

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE TRANSFERT

DILPRO
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 18 Rue du Gifard
35410 DOMLOUP
891 127 904 RCS RENNES

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 21 Février 2022, il a été décidé de transférer le siège social de 18 Rue du Gifard - 35410 DOMLOUP à 24 Rue de L'Erbonnière - 35510 CESSON SEVIGNE à compter du 21 Février 2022 et de modifier les statuts en conséquence.

227J01550

GARAGE DES LONGRAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.00 euros
Ancien siège : Zone Artisanale Les Longrais
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Nouveau siège : Zone Artisanale La Brosse -
Route du Meuble - Pôle Auto
35760 SAINT-GREGOIRE
789 996 642 RCS RENNES

Par décision de l'associé unique du 21/02/2022, le siège social a été transféré du Zone Artisanale Les Longrais 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ au Zone Artisanale La Brosse - Route du Meuble - Pôle Auto 35760 SAINT-GREGOIRE, à compter du 21 février 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.

227J01591

MIBOLUDA

SCI au capital de 58 000 €
Siège social : MERILLE
35150 ESSE
494 014 178 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 18/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **22 RUE DE RENNES 35150 JANZE** à compter du 18/08/2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J01593



SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SARL GRIFF'ON

Capital social : 15 000 €
Siège social : "La Badulais" - 35850 GEVEZE
503 706 657 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

La collectivité des associés réunie le 30 décembre 2021 a décidé unanimement de transférer le siège social de "La Badulais" - 35850 GEVEZE au Lieu-dit la vigne - Route de Launay Thébert - 35740 PACE et ce, à compter du 1er janvier 2022. L'article 4 "Siège social" des statuts sociaux a été modifié corrélativement. Pour avis, La Gérance.

227J01619

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **RES FRANCE**. Forme : SAS. Capital social : 10000 euros. Siège social : 7 Rue de Franche Comte, 35000 RENNES. 890 172 380 RCS de RENNES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 février 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 7 février 2022, de transférer le siège social à Centre d'Affaires Alizes 22 Rue de la Rigourdière, 35510 CESSON SEVIGNE. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de RENNES.

227J01603

MACLEDIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Rue des Potiers
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche
420 944 308 RCS Rennes

TRANSFERT DU SIEGE

Par décision de l'Associé unique en date du 02 février 2022, le siège social a été transféré au 11 rue Mathurin Méheut - 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

227J01659



Société d'avocats
12 Rue Couscher
49400 SAUMUR

A.J.U.R.O.L

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Rue Louis Lotort
53390 SAINT AIGNAN SUR ROE
817 822 349 RCS LAVAL
En cours de transfert
7, Rue des Coquelicots
35130 RANNEE
RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Février 2022, la collectivité des associés de la société a décidé de transférer le siège social de la société de 2 Rue Louis Lotort, 53390 SAINT AIGNAN SUR ROE, à 7, Rue des Coquelicots, 35130 RANNEE, à compter du 4 Février 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
DUREE de la société : 99 années à compter de son immatriculation le 18 janvier 2016.
OBJET : l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, la construction et l'aménagement d'immeubles, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Le gérant de la société est Monsieur David DESERT, demeurant 7, Rue des Coquelicots, 35130 RANNEE, nommé pour une durée illimitée.
La société est immatriculée au R.C.S. de LAVAL sera désormais immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis

227J01567

SCI DU CEDRE

Société civile immobilière
au capital de 30 000€
Siège : 79 avenue de Verdun
64200 BIARRITZ
520 167 826 RCS de BAYONNE

Par décision de l'AGE du 21/02/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 13 Lieu-dit LA GARENNE 35270 TREMEHEUC.
Gérant: M. VREL Cyrille 13, La Garenne 35270 TREMEHEUC
Radiation au RCS de BAYONNE et ré-immatriculation au RCS de SAINT MALO.

227J01548

annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS

SAS SRC Au capital de 4 000 Euros. Siège social : 4A, rue Jules Rieffel 35000 RENNES. 838 085 157 RCS RENNES. Par AGE du 21/01/2022, il a décidé de transférer le siège social au 1 rue Henri Clausse 93000 BOBIGNY à compter de ce jour. Radiation du RCS de RENNES et Immatriculation au RCS de BOBIGNY

227J01583

FRANCE CONSO, SASU au capital de 1,0 € Siège social: 26 Rue Jean Monnet 35340 LIFFRE 894 584 226 RCS RENNES. Le 20/01/2022, l'associé unique a : décidé de transférer le siège social au 107 Avenue Henri Fréville - CS 10704 - 35200 RENNES CEDEX 2 à compter du 15/01/2022 ; décidé de modifier l'objet social qui devient : Vente à domicile. Mention au RCS de RENNES

227J00777

DISSOLUTIONS

S.A.R.L. TCA

Au Capital de 13 000 €uros
Siège social : 445 Boulevard du Général de Gaulle - 35800 SAINT LUNAIRE
R.C.S. : ST-MALO B 500 410 592

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Monsieur Nicolas TOUCHOT demeurant 445 Boulevard du Général de Gaulle 35800 SAINT LUNAIRE est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 445 Boulevard du Général de Gaulle 35800 SAINT LUNAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Saint Malo

Pour avis et mention,
Le Liquidateur

227J01492

KER LOUIS

Société civile immobilière
au capital de 274.400 euros
Siège social et siège de liquidation :
Le Petit Bois Andrault 35500 BALAZE
429 746 969 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 27/12/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation ; M. Louis ROZE demeurant Le Petit Bois Andrault 35500 BALAZE a été nommé comme Liquidateur à compter du même jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Le Petit Bois Andrault 35500 BALAZE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

227J01529

DISSOLUTION

ACTIF 35 – SARL au capital de 100 000,00 € – Siège social 8/10 rue Henri Fréville 10 bis immeuble Delta Sud 35200 RENNES – 483 008 637 RCS RENNES
Aux termes de la décision prise le 25/02/2022 par l'associée unique de la société, la société GROUPE ACTIF, SAS au capital de 3.669.120 €, dont le siège social est 5 rue Claude Chappe BP 40721 44481 CARQUEFOU CEDEX, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°818 527 772, représentée par son représentant légal, la dissolution a été prononcée par la suite de la réunion de toutes les parts entre ses mains. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans le délai de 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce de RENNES. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES. Pour avis

227J01595

SCI AUFFRET

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 76 000 euros
Siège social :
205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail
35410 CHATEAUGIRON
Siège de liquidation :
205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail
35410 CHATEAUGIRON
434 064 085 RCS RENNES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 31 décembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Simone AUFFRET, demeurant 205 Le Gacel - Saint Aubin du Pavail - 35410 CHATEAUGIRON, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation, et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail - 35410 CHATEAUGIRON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. La Liquidatrice

227J01562

BEAUGUE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 Rue Jean Duhamel
35000 RENNES
830 139 861 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Monsieur Sébastien BEAUTE demeurant 59 Rue Jean Marie Duhamel 35000 RENNES est nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 59 Rue Jean Marie Duhamel 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Rennes

Pour avis et mention,
Le Liquidateur

227J01494

SARL MORFOISSE BARON

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 20.000 euros
Siège social : 8, rue de la Briquetterie
35500 VITRE
Siège de liquidation :
6, rue Jean Moulin 35500 VITRE
498 986 611 RCS RENNES

Le 30/11/2021, l'AGO a prononcé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2021 minuit et sa mise en liquidation ; Jean-Pierre MORFOISSE sis 6, rue Jean Moulin 35500 VITRE a été nommé Liquidateur à compter du 30/11/2021 minuit, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ; Le siège de la liquidation est fixé : 6, rue Jean Moulin 35500 VITRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés ; Les fonctions de gérant prennent fin à compter du 30/11/2021 minuit ; Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

227J01561

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr

CABINET MARTINE VAZEL

Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



CITY COURSES

Société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7.622,45 €uros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine) - Beroizet
RCS RENNES 404 534 737

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 SEPTEMBRE 2021, l'associé unique a décidé de : prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du 30/09/2021 ; nommer M. Jean-Luc RENO, demeurant à DOMLOUP (Ille et Vilaine) – Beroizet, en qualité de liquidateur ; fixer le siège de liquidation à DOMLOUP (Ille et Vilaine) – Beroizet. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour Avis

227J01625

JSP

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
1, rue de la mairie
35520 MONTREUIL-LE-GAST
RCS RENNES 490 542 933

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Joëlle BOUGOUIN, demeurant 21, rue de Bellevue à AVESSAC (44460), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Joëlle BOUGOUIN, demeurant 21, rue de Bellevue à AVESSAC (44460). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis Le Liquidateur

227J01598

LIQUIDATIONS



VET-FUN

Société à Responsabilité Limitée
à associée unique en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social et de liquidation :
46 rue des Verdaudais
35690 AIGNE
485 136 162 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 07 février 2022 au 46 rue des Verdaudais – 35690 AIGNE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Karine MENIER, demeurant 46 rue des Verdaudais – 35690 AIGNE, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis - La Liquidatrice

227J01664

CABINET MARTINE VAZEL

Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



CITY COURSES

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7.622,45 €uros
Siège social : DOMLOUP (Ille et Vilaine) - Beroizet
RCS RENNES 404 534 737

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 16/02/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion, déchargé du mandat le liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour Avis

227J01626

J.S.P

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège Social : 1 rue de la Mairie
35520 MONTREUIL LE GAST
RCS RENNES 490 542 933

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'assemblée ordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture définitive des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis Le Liquidateur

227J01599

ABM 56

Société civile en liquidation
Au capital de 4 734 euros
Siège social : 3 rue du Breillou
35135 CHANTEPIE
Siège de liquidation : 3 rue du Breillou
35135 CHANTEPIE
794362152 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 24 novembre 2021 au 3 rue du Breillou 35135 CHANTEPIE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Daniel SOCHARD, demeurant 8 allée des Tilleuls 35530 SERVON SUR VILAINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

227J01646

SCI AUFFRET

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 76 000 euros
Siège social : 205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail - 35410 CHATEAUGIRON
Siège de liquidation : 205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail - 35410 CHATEAUGIRON
434 064 085 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 13 janvier 2022 au 205 Le Gacel Saint Aubin du Pavail - 35410 CHATEAUGIRON, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Simone AUFFRET, demeurant 205 Le Gacel - Saint Aubin du Pavail 35410 CHATEAUGIRON, de son mandat de liquidatrice, donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. La Liquidatrice

227J01563

LIQUIDATIONS

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : RENNES INVEST.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 900 euros.
Siège social : TOUCHE CHAMPAGNE, 35740 PACE.
877911271 RCS de Rennes.
Aux termes d'une décision en date du 18.02.2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Maximilien DAVID demeurant Touche Champagne, 35740 Pacé et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 31.12.2021. La société sera radiée du RCS de Rennes.
Le liquidateur

227J01513

PHILIBERT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 300 000 euros
Siège social :
6, rue de beaumanoir
35000 RENNES
Siège de liquidation :
2, rue des Tertiers
35510 CESSON SEVIGNE
493 032 338 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2021 au 2, rue des Tertiers 35510 CESSON SEVIGNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Antoine GUENE, demeurant 2, rue des Tertiers 35510 CESSON SEVIGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

227J01520

VITASSE CONSEILS

SAS au capital de 1 000.00 Euro
4 Place du vieux Marché
35 830 BETTON
803 375 971 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 10/02/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2022 de la société VITASSE CONSEILS. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

227J01554



AVOCATS

SNC BEAUREGARD

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 85.044,18 euros
Siège social : 8 B chemin du Rosier
35170 BRUZ
Siège social de liquidation : 8 B chemin du
Rosier 35170 BRUZ
451 400 758 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/10/2021, 8B chemin du Rosier 35170 BRUZ a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bruno MARTIN, demeurant 8B chemin du Rosier 35170 BRUZ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

227J01497



FRANCK HERVE

SARL à associé unique en cours de liquidation
Au capital de 2 000 €
Siège social et de liquidation :
5 place du Marché
35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
539 529 156 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Franck HERVE, demeurant 6 rue des Ecoles - 35140 Saint-Christophe-de-Valains, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

227J01589

FANTINA

Société civile en liquidation
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 19, rue du Champ de la Justice
35000 RENNES
Siège de liquidation : Madame Sabine
BOUTEMY 60 C rue des Rossignols
35170 BRUZ
524 542 651 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 07/12/2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Dominique FANTINA sis chez Madame Sabine BOUTEMY 60C rue des Rossignols 35170 BRUZ et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis.

227J01585



ELOWIL

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 Rue du Moulin 35660 LANGON
RCS RENNES n° 483 910 527

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis.

227J01515

JLB Société Civile Immobilière au capital de 3.000 € 59 Rue Jean Duhamel 35000 RENNES RCS RENNES : 790 202 816. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2021, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 septembre 2021, donnés quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Sébastien BEAUTE demeurant 59 Rue Jean Marie DUHAMEL 35000 RENNES, liquidateur, et constate la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis et mention, Le liquidateur

227J01499

BEAUGUE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 Rue Jean Duhamel
35000 RENNES
830 139 861 RCS RENNES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 décembre 2021, donnés quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Sébastien BEAUTE demeurant 59 Rue Jean Marie DUHAMEL 35000 RENNES, liquidateur, et constate la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis et mention,
Le liquidateur

227J01495

S.A.R.L. TCA

Au Capital de 13 000 €uros
Siège social : 445 Boulevard du Général de Gaulle - 35800 SAINT LUNAIRE
R.C.S. : ST-MALO B 500 410 592

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 décembre 2021, donnés quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Nicolas TOUCHOT demeurant 445 Boulevard du Général de Gaulle 35800 SAINT LUNAIRE, liquidateur, et constate la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis et mention,
Le liquidateur

227J01493



ENVOI EN POSSESSION

LUGAND ET ASSOCIES

Notaires associés
DINARD (35800) - 13, place Newquay

SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 8 janvier 2008, Madame Denise Annie Marguerite Gabrielle Marie OLLIVON, demeurant à SAINT-MALO(35400) 10 rue de la Fontaine, née à MANTES GASSICOURT (78200), le 4 janvier 1925, veuve de Monsieur Henri Gaston ENGEL et non remariée, décédée à SAINT-MALO (35400) le 17 décembre 2021, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François LE DONNANT, Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LUGAND et ASSOCIES », titulaire d'un office notarial, dont le siège est à DINARD (35800), 13 place Newquay, le 15 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été adressée au Greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO le 21 février 2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François LE DONNANT, notaire à DINARD (35800) 13 Place Newquay. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

227J01555

RÉGIMES MATRIMONIAUX



Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel CORDIER, Notaire Associé de la S.E.L.A. R.L. "OFFICE NOTARIAL VAUBAN SAINT-MALO", titulaire d'un Office Notarial à ST MALO, 15, Bd de la Tour d'Auvergne, CRPCEN 35084, le 21 février 2022, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput entre M. Bernard Yves Marie LE ROUX, né à FEZ le 14 septembre 1955 et Mme Maryline Roseline Françoise MORVAN, née à ST MALO le 14 septembre 1956, demeurant ensemble à SAINT MALO (35400) 16 Rue Isidore Jouanny, mariés à la mairie de ST-MALO le 7 avril 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

227J01582

Marc SAVEY- Notaire

20 rue de Rennes
35132 VEZIN LE COQUET
02.23.62.88.34

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marc SAVEY, notaire à VEZIN LE COQUET (35132), 20 rue de Rennes, le 13 février 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à la requête de :
Monsieur Yacine BOUDIA et Madame Rihab ELBAKKOURI, demeurant ensemble à RENNES(35000) 1B rue du 10e Régiment d'Artillerie.
Monsieur est né à AIN EL HAMMAM (ALGERIE) le 18 mai 1987.
Madame est née à CASABLANCA (MAROC) le 1er décembre 1989.
Mariés à CASABLANCA (MAROC) le 18 février 2018, sous le régime légal marocain, savoir le régime de la séparation de biens à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marc SAVEY, notaire à VEZIN LE COQUET.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.
Pour avis. Le notaire.

227J01623

Nadège KRETZ-FAUCHEUX

Notaire
1, Place de la Mairie
35680 LOUVIGNE-de-BAIS



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nadège KRETZ-FAUCHEUX, notaire à LOUVIGNE-DE-BAIS, CRPCEN 35118, le 16 février 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution de la communauté au survivant entre Monsieur Daniel Auguste Pierre GIBOIRE, Retraité, et Madame Annick Odette Louise SAULNIER, Retraitee, demeurant à DOMAGNE (35113) 15 "La Chine". Monsieur né à TEILLAY (35620) le 11 juillet 1952. Madame née à BAIN-DE-BRETAGNE (35470) le 23 février 1955. Mariés à la mairie de CHATEAUBRIANT (44110) le 7 décembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, régime non modifié. De nationalité française, résidents fiscalement. Les oppositions des créanciers à ce changement, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le notaire.

227J01650

annoncelegale@7jours.fr



LA BELLE ÉQUIPE

1 place de l'église 35510 Cesson-Sévigné
02 99 83 14 49

BIÈRES
VINS et CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
EAUX MINÉRALES
BOISSONS SANS ALCOOL
CAFÉS

ZA de la Giraudière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 35 50 00 - Fax 02 99 31 01 42

FRANCE BOISSONS
●●● servir, animer, réussir

PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURAUX
BÉTONS TEINTÉS - ENDUITS DÉCORATIFS
EFFETS DE MATIÈRES - FRESQUES - GRAFF
LASURE - VERNIS - PAPIERS PEINTS...

Pierre MAHEUX
06 11 11 17 45 - p.maheux@sfr.fr

Décoratrice - Coordinatrice de chantier

07 84 24 72 65 - mdesignerconcept@gmail.com



m.designerconcept

M
Designer



UNE RÉSIDENCE DE STANDING AU BORD DU CANAL

*Belles terrasses ensoleillées
Vues imprenables sur le canal*

LANCEMENT COMMERCIAL



63 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny - Du T1 au T4



*** Éligible loi Pinel :** Bénéficiez de taux de réduction d'impôts variant en fonction de la durée de l'investissement: 12% pour un engagement de 6 ans, 18% pour un engagement de 9 ans et 21 % pour un engagement de 12 ans. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques.

batiaarmor.fr | **02 99 35 35 90** |

BATI-ARMOR

BÂTISSEURS D'AVENIR